



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 006

Le mardi 15 février 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 15 février 2022

• (1545)

[Traduction]

Le président (L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.)): La séance est ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la sixième réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

[Traduction]

Avant d'entendre nos témoins, je tiens à m'excuser de notre retard. Nous avons dû voter.

Nous poursuivons notre étude sur les obstacles au développement économique autochtone. Nous accueillons aujourd'hui deux groupes de témoins. Dans le premier groupe, nous avons M. Darrell Beaulieu, directeur général de Denendeh Investments Incorporated, M. Christopher Googoo, chef des opérations d'Ulnuweg Development Group Inc., et le grand chef Jerry Daniels, de la Southern Chiefs' Organization Inc.

[Français]

Dans une heure, nous accueillerons notre deuxième groupe de témoins.

[Traduction]

Ensuite, nous accueillerons M. Thomas Benjoe, président-directeur général de File Hills Qu'Appelle Developments, M. Andy Moorhouse, vice-président du développement économique de la Société Makivik et Carlana Lindeman, directrice du programme d'études de l'Initiative de la famille Martin.

[Français]

Vous connaissez toutes les mesures sanitaires à respecter au cours de notre réunion. J'espère que vous allez tous les observer.

[Traduction]

Comme vous le savez maintenant, et je n'ai pas à le répéter, nous suivons un certain processus pour ces réunions. Je vous prie de lever la main si vous voulez parler et attendre que je vous donne la parole.

Madame la greffière, j'ai cru comprendre ce matin que nous n'aurions pas d'interprétation en inuktitut aujourd'hui. Est-ce exact ou cela a-t-il été corrigé?

La greffière du comité (Mme Vanessa Davies): Non, c'est exact. Nous n'avons pas d'interprétation en inuktitut cette semaine.

Le président: D'accord. Nous avons l'anglais et le français. Vous pouvez écouter dans la langue que vous voulez. S'il y a un problème, veuillez me le signaler le plus rapidement possible afin que nous puissions le résoudre.

Chaque organisme commencera par une déclaration préliminaire de cinq minutes, puis nous passerons à la première période de questions, qui sera de six minutes pour chaque parti. Nous passerons ensuite au deuxième tour.

Sans plus tarder, j'invite M. Darrell Beaulieu, de Denendeh Investments Incorporated, à prendre la parole. Vous avez cinq minutes, monsieur.

M. Darrell Beaulieu (directeur général, Denendeh Investments Incorporated): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité permanent de m'avoir invité à comparaître.

Je m'adresse à vous aujourd'hui à titre de président-directeur général de Denendeh Investments Incorporated, qui est la branche commerciale des 27 Premières Nations des Territoires du Nord-Ouest, T.N.-O. Je vous parle aussi dans mon rôle de porte-parole de la coalition économique des dirigeants autochtones des Territoires du Nord-Ouest, qui représente tous les peuples autochtones des T.N.-O — les Dénés, les Inuvialuit et les Métis — qui ont uni leurs efforts pour améliorer les conditions économiques de nos communautés, et notamment le bien-être général des T.N.-O.

Je m'occupe de développement économique dans les Territoires du Nord-Ouest depuis plus de 30 ans. J'ai donc été témoin des obstacles qui entravent le développement économique des Autochtones. Je vais profiter de cette occasion pour suggérer quelques solutions.

Les sociétés et les entreprises autochtones des T.N.-O. veulent jouer un rôle de premier plan dans le développement de leurs ressources et de leurs infrastructures. Les programmes de financement actuels n'ont pas réussi à répondre aux besoins économiques du Nord. Pour apporter des changements efficaces, il faut du capital de risque facilement accessible afin de générer un financement qui sera géré par les institutions économiques autochtones établies dans le Nord. Ces institutions s'uniront en partenariats avec des gouvernements, avec des entreprises autochtones et avec des investisseurs privés.

Il faut une source de revenus stable et régulière, des capitaux accessibles et un mécanisme de flux de trésorerie pour l'investissement dans le développement économique autochtone dans le Nord qui remplacent les modèles de financement actuellement proposés et fondés sur des données qui ne sont pas fiables. Ces modèles ne fournissent pas la capacité et la stabilité requises pour tirer parti des débouchés. D'après notre expérience, les occasions qui se présentent sont en grande partie saisies par des entreprises du Sud qui ont déjà du capital disponible et qui tirent des avantages et des profits indirects du Territoire, laissant un vide récurrent dans leur sillage.

Les peuples autochtones des T.N.-O reçoivent moins de financement que leurs homologues du Sud pour le développement économique, parce que notre financement passe par CanNor, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, et par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. De plus, le Nord n'est pas toujours admissible aux financements offerts par les organismes autochtones nationaux.

La plupart des programmes fédéraux et territoriaux ne financent pas les salaires, mais ils paient des consultants et des entrepreneurs. Cela ne contribue pas à renforcer la capacité locale. Cela produit plutôt une fuite économique dans les communautés.

Les paiements de transfert fédéraux représentent environ 85 % des recettes totales du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Pour avoir accès à ce financement de développement économique, les gouvernements autochtones, leurs sociétés et leurs entreprises doivent présenter des demandes au gouvernement territorial. Leurs projets et leurs initiatives ne reçoivent souvent aucun appui s'ils ne soutiennent pas le mandat du gouvernement territorial, même s'ils soutiennent les priorités autochtones.

À l'heure actuelle, les T.N.-O font face à un manque criant d'infrastructures dans les domaines de l'énergie, des communications et du transport. Cela ajoute au coût élevé de la vie. Sans cette infrastructure stratégique génératrice de richesse, les précieuses ressources du Nord sont inutiles.

Les rôles que jouent les Autochtones dans l'économie du Nord sont essentiels pour apporter des avantages dans le Nord, pour gagner la confiance des investisseurs, pour assurer la stabilité réglementaire. Ces rôles soutiennent la mise en œuvre des recommandations du Conseil national de développement économique des Autochtones, de la Commission royale sur les peuples autochtones et de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Ils appuient les discussions sur la réconciliation économique.

• (1550)

Le développement de corridors pour les économies nationales, provinciales et territoriales devrait être piloté, développé et conçu par des Autochtones. Les itinéraires devraient être choisis, détenus, exploités et entretenus par les peuples autochtones en partenariat avec les gouvernements et l'industrie.

En octobre 2021, les chefs d'entreprise et les dirigeants politiques des T.N.-O représentant les Dénés, les Métis et les Inuvialuit ont ordonné qu'une lettre en leur nom soit envoyée au premier ministre Trudeau pour demander 100 millions de dollars pour la coalition. Il a réagi très rapidement en demandant à ses ministres de collaborer avec nous. Malheureusement, les parties n'ont pas encore pris contact.

En ce qui concerne certaines des recommandations que j'aimerais aborder, les obstacles au développement économique des Autochtones...

Le président: Pourriez-vous conclure, monsieur Beaulieu, s'il vous plaît.

M. Darrell Beaulieu: Oui, bien sûr.

Nous désirons mettre fin aux inégalités économiques qui empêchent les communautés autochtones d'accéder à une véritable réconciliation économique et de devenir des moteurs importants de l'économie des T.N.-O. Nous avons besoin de ressources suffisantes pour élaborer des politiques sur l'utilisation des terres, sur l'écono-

mie et sur l'exploitation des minéraux afin de faciliter un consentement libre, préalable et éclairé qui éliminera les obstacles réglementaires.

Nous devons habiliter les gouvernements et les entreprises autochtones à diriger le développement des infrastructures et des ressources dans le Nord en fournissant un financement adéquat à la coalition autochtone des T.N.-O. Il faut pour cela investir dans des projets qui sont essentiels pour bâtir et créer une économie durable aux T.N.-O.

Enfin, j'aimerais insister sur la nécessité de modifier la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* et de fournir les services de l'Administration financière des Premières Nations directement aux sociétés et aux organismes qui appartiennent aux gouvernements autochtones, comme le fait l'AFPN.

Je vous en remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Beaulieu.

Le deuxième intervenant est le grand chef Jerry Daniels.

Chef, vous avez cinq minutes.

Le grand chef Jerry Daniels (président, Southern Chiefs' Economic Development Corporation, Southern Chiefs' Organization Inc.): [*Le témoin s'exprime en ojibwa ainsi qu'il suit:*]

Boozhoo dinwemaaninwog, miigwetch gizhe manido nongom, Ogema Makwa ndo azhinkaas. Gino mashkode ndo onjibaa, Binesii ndodem, nimoshomis gewiin agaa shkoseg agii abi daa ngokom gewiin kina gwaya agii naagidowenimaan.

[*Les propos en ojibwa sont traduits ainsi:*]

Salutations, mes amis. Merci, mon Dieu, pour cette journée. Je m'appelle Ogema Makwa. Je suis de la Première Nation de Long Plain. Je fais partie du clan de l'oiseau-tonnerre. Mon grand-père aussi venait de la réserve, et ma grand-mère s'occupait de tout le monde.

[*Traduction*]

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître pour vous parler du grave problème qui entrave depuis très longtemps notre développement économique.

Je m'appelle Jerry Daniels. Je suis le président de la Southern Chiefs' Economic Development Corporation et le grand chef de la Southern Chiefs' Organization basée dans le Sud du Manitoba. La Southern Chiefs' Organization représente 34 Premières Nations, soit environ 81 000 citoyens, ou le 10 % de la population totale des Premières Nations du Canada. La Southern Chiefs' Economic Development Corporation a été fondée en 2018 pour améliorer et renforcer à long terme la base économique de ses 34 Premières Nations membres. La Southern Chiefs' Organization a été fondée en 1999 et, comme je l'ai dit, elle représente 34 Premières Nations d'origine anishinabe et dakota.

La Southern Chiefs' Economic Development Corporation, ou la Corporation, nous permet de participer à titre de partenaires égaux et à part entière au secteur de l'entreprise privée partout au Manitoba. C'est pour nous une occasion de passer de la pauvreté à la prospérité. La Corporation est essentielle pour créer de la richesse dans les communautés des Premières Nations du Sud du Manitoba.

Mon message est clair: le Sud doit être prêt à faire des affaires avec nous, car nous sommes absolument déterminés à le faire nous aussi. La création de la Corporation est une étape importante pour que nos communautés regagnent leur souveraineté économique. L'aigle qui figure sur son logo représente l'importance d'une économie solide qui génère l'espoir et la prospérité. La philosophie de la Corporation repose sur le fait que nous serons plus forts et plus efficaces si nous travaillons ensemble. Par conséquent, nous valorisons tous les éléments d'une bonne entreprise et de partenariats équitables, car en travaillant ensemble, nous pourrions bâtir une économie plus forte pour tous nos peuples.

À l'heure actuelle, les entreprises, les communautés et les habitants autochtones du Manitoba apportent chaque année plus de 9,3 milliards de dollars à l'économie du Manitoba. Je vous invite à jeter un coup d'œil sur le rapport intitulé *Indigenous Contributions to the Manitoba Economy* publié en janvier 2019. Ce rapport décrit l'importance des dépenses des communautés, des entreprises, des gouvernements et des ménages autochtones dans l'économie du Manitoba. Malgré cela, les peuples des Premières Nations, qui constituent la grande majorité de la population autochtone du Manitoba, participent moins que le reste de la population aux activités commerciales et industrielles qui créeraient de la richesse pour leurs citoyens.

Nous sommes convaincus que pour établir la réconciliation économique à long terme, nous devons nous concentrer sur les composantes de la création de la richesse. L'un de ces éléments clés est la participation active et efficace d'entreprises durables et viables à l'économie. Nous ne pouvons plus être exclus des débouchés économiques d'où provient la richesse de notre pays, et nous ne pouvons plus accepter autre chose qu'un partenariat à long terme, à part entière et à parts égales dans les débouchés commerciaux actuels et futurs qui surgissent tout autour de nous. Ils sont importants et essentiels. Si nous n'accroissons pas la richesse des Premières Nations, nous n'améliorerons que très peu leur niveau de vie, qui continuera à s'écarter de manière inacceptable de celui du reste de la population.

Parlons maintenant des lacunes. Il y a plusieurs années, le ministère des Affaires indiennes a mené une étude nationale sur l'indice du développement humain. Les conclusions étaient claires et n'avaient rien d'étonnant. L'indice des Premières Nations du Canada était le plus faible de tous les groupes identifiables au pays, et celui des Premières Nations du Manitoba figurait parmi les plus faibles de toutes les autres Premières Nations du Canada. Malheureusement, au cours de ces 15 à 20 dernières années, on n'a presque rien entrepris pour améliorer la situation.

Afin d'encourager la création de richesse chez les Premières Nations, ce qui réduira les écarts qui règnent depuis si longtemps dans la société canadienne, je vais présenter brièvement quelques-uns des principaux obstacles à éliminer.

Le premier est la pauvreté et le manque d'équité. Bien que ces deux éléments ne soient pas nécessairement identiques, ils ont tendance à aller de pair. Il faut briser le cycle de la pauvreté en encourageant l'éducation, la formation, les occasions d'affaires et le logement adéquat. Ce sont là quelques-uns des éléments clés qui doivent changer.

Même en augmentant légèrement les occasions d'éducation, ces écarts existent toujours. Nous devons veiller à ce que les écoles des réserves soient parmi les mieux financées et dotées des meilleures ressources avec les meilleurs enseignants disponibles. Nous devons

aussi nous attaquer à la pénurie de logements. Il faut aussi soutenir les occasions d'affaires à long terme dans l'industrie. Le gouvernement et les Premières Nations peuvent faire preuve de créativité pour remédier à ces pénuries le plus rapidement possible. Des garanties de prêts à long terme aux Premières Nations et aux entreprises de Premières Nations pour des projets d'immobilisations, et surtout de logement, pourraient contribuer à éliminer cette crise.

• (1555)

Bref, les normes de base que l'on applique à la majorité des Canadiens doivent aussi être les normes minimales appliquées aux Premières Nations. Si nous voulons collectivement nous attaquer aux problèmes fondamentaux et combler les lacunes, améliorons les infrastructures de base comme les soins de santé, les routes, les aéroports, l'eau potable et la pénurie de logements.

Le président: Chef, vous avez environ une minute pour terminer.

Le grand chef Jerry Daniels: Très bien.

L'équité est importante parce que, sans elle, les particuliers, les communautés et les sociétés de développement de l'entreprise ont infiniment plus de peine à démarrer et à se maintenir sur une voie de création de la richesse grâce au développement économique.

L'accès au capital demeure un obstacle. De plus, il faut établir un fonds d'actions ordinaires pur. Il est toujours difficile d'accéder au capital — à des subventions et à des emprunts à faible intérêt — surtout pour les grandes initiatives économiques de diverses industries, comme l'énergie propre, l'exploitation minière, l'exploitation des ressources, la sécurité alimentaire, l'infrastructure et plus encore. Il est très difficile pour les Premières Nations de s'introduire dans l'économie de capital qui règne à l'heure actuelle. Nous accusons du retard depuis de nombreuses décennies, parce que l'on a empêché les Premières Nations de participer efficacement au secteur agricole. Les Premières Nations ont eu beaucoup de difficulté à s'introduire dans ces économies à forte intensité de capital à cause des fonds qu'il leur aurait fallu et de l'ingérence bureaucratique.

La conversion de nos terres en réserves en constitue un élément important. L'isolement et le manque d'infrastructures ont créé énormément d'obstacles.

Les occasions d'approvisionnement sont toujours épouvantables pour les Premières Nations. Quelle que soit l'orientation stratégique d'Ottawa, les Premières Nations n'en bénéficient pas toujours, car elles ont vraiment besoin qu'on leur donne l'occasion d'investir dans leurs communautés.

• (1600)

Le président: Merci, grand chef. Vous pourrez peut-être nous en dire plus à ce sujet en répondant aux questions.

Le grand chef Jerry Daniels: Bien sûr. Merci.

Le président: J'invite maintenant M. Chris Googoo, chef des opérations, Ulnooweg Development Group.

Monsieur, vous avez cinq minutes.

M. Christopher Googoo (chef des opérations, Ulnooweg Development Group Inc.): [*Le témoin s'exprime en micmac et fournit le texte suivant:*]

Wela'lhoq iknmuioq Kis luwistun. E am kiskuk teluisik Sipekne'-katik District. Wutan Millbrook First Nation, Mi'kma'ki.

[*Le témoin fournit un texte en anglais dont voici la traduction:*]

Je vous remercie de me donner la parole. Aujourd'hui, je me trouve dans le district de Sipekne'katik, la communauté de la Première Nation de Millbrook, Mi'kma'ki.

[Traduction]

J'aimerais vous remercier de me permettre de vous parler aujourd'hui des obstacles au développement économique des Autochtones. Je suis chef des opérations d'Ulnooweg, une institution financière autochtone qui répond aux besoins des communautés autochtones de l'Atlantique.

La création du groupe Ulnooweg remonte à 1985. C'est l'une des premières sociétés de financement autochtones qui ait reçu des capitaux. Depuis plus de 35 ans, elle témoigne de la résilience et de l'innovation du développement économique des Autochtones. À ses débuts, au cours des premières années du développement communautaire, le groupe Ulnooweg avait un mandat très vaste. Il devait promouvoir le bien-être économique et social de ses membres, soutenir la formation, l'éducation et l'aide à la recherche pour accroître les possibilités d'emploi et fournir un soutien aux entreprises caritatives ainsi qu'aux organismes et aux sociétés qui s'occupaient du développement économique et social de nos membres.

Pendant ses 20 premières années, le Groupe s'est concentré sur la promotion du bien-être économique — que retenait une programmation gouvernementale dont le mandat se limitait à ce qu'on appelait les « prêts au développement », qui limitent encore aujourd'hui les montants de prêts en fonction du programme qui les accorde.

Le cheminement d'Ulnooweg vers l'innovation a commencé en 2004, lorsque le Groupe a constaté que les besoins en capital non comblés dépassaient les prêts accordés au développement tout en n'atteignant pas le niveau de tolérance au risque des institutions traditionnelles.

En 2007, notre président, le chef Terrance Paul, de Membertou, a déclaré dans son discours aux chefs de l'Atlantique que, pour rattraper l'économie canadienne, il nous fallait l'accès à des capitaux plus importants. Il nous fallait du financement pour les infrastructures communautaires et économiques, pour le logement, pour le développement de nos ressources halieutiques et forestières et pour la croissance de nos entreprises. À l'heure actuelle, nous n'avons tout simplement pas accès aux capitaux qu'il nous faut. Si nous n'agissons pas dès maintenant pour jeter les bases de nos propres institutions afin de tirer parti de notre pouvoir collectif de dépenser, nos communautés continueront de perdre des profits.

Le groupe Ulnooweg a mené une étude de faisabilité exhaustive avant d'établir sa propre structure financière dans les provinces de l'Atlantique pour combler cette lacune. Cette étude de la demande du marché nous a amenés à poursuivre notre recherche de façons novatrices afin de répondre aux besoins en capitaux des gouvernements des Premières Nations du Canada atlantique.

En 2005, la Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations est entrée en vigueur. Elle permet de tirer des revenus sous forme d'impôts fonciers et de baux sur les terres de la réserve afin de garantir des prêts de l'AFP. Les Premières Nations de l'Atlantique ont tout de suite reconnu leur manque d'impôts fonciers et de revenus de baux. Grâce aux résultats de notre étude approfondie de la demande du marché auprès de plus de la moitié des Premières Nations de l'Atlantique, nous avons pu aider l'AFP à faire reconnaître les revenus autonomes, notamment ceux qui pro-

viennent des jeux de hasard, des pêches et d'autres activités commerciales.

En 2007, en collaboration avec l'Atlantic Policy Congress of Chiefs, l'équipe de développement de l'industrie de la pêche a été créée et chargée de s'occuper du développement du secteur de la pêche autochtone dans le Canada atlantique. Le succès de cette équipe a entraîné la création de services semblables dans le Pacifique et sur la côte Nord.

En cherchant des façons novatrices de répondre aux besoins d'accès aux capitaux, nous avons appris à connaître les rouages du secteur philanthropique. Nous avons compris que notre examen et notre présentation des états financiers vérifiés des bandes aux chefs et aux conseillers locaux en vertu de ce que nous appelons maintenant « l'examen financier communautaire » peuvent être considérés comme un travail de bienfaisance. Cela a mené à l'établissement, en 2014, du centre Ulnooweg Financial Education Centre, un organisme de bienfaisance qui offre des services de littératie financière gouvernementale.

Notre travail a également souligné notre manque d'infrastructures pour accepter des fonds philanthropiques, car la loi n'a jamais reconnu les Premières Nations comme des organismes publics ou gouvernementaux, comme l'ont été les municipalités. Notre organisme de bienfaisance a continué à aider les communautés à obtenir le statut de donataire sans facturer les bandes pour ce service.

En nous efforçant de soutenir la croissance des entreprises autochtones, nous nous rendons compte que nous manquons terriblement de capacité technologique. En cherchant à participer à l'approvisionnement, par exemple, nous avons découvert que notre capacité de répondre aux demandes de proposition et à des offres d'emploi était très faible, voire inexistante. Nous avons alors commencé à explorer l'écosystème de l'innovation pour définir nos besoins, ce qui nous a entraînés à mener une initiative concertée d'études en STIM pour les jeunes Autochtones de la maternelle à la 12^e année, inspirant ainsi la génération qui nous suit.

En établissant des liens avec la philanthropie, Ulnooweg a créé sa propre fondation caritative, la Ulnooweg Indigenous Communities Foundation.

● (1605)

En annonçant récemment la subvention de 15 millions de dollars sur cinq ans qu'elle a reçue de la Mastercard Foundation, la fondation Ulnooweg témoigne de l'approche novatrice qu'elle suit pour faire progresser le développement économique des Autochtones. En effet, conformément à son mandat initial, elle contribue non seulement au développement des entreprises et de l'économie, mais à celui des domaines de l'éducation, de la santé, des loisirs et du développement communautaire.

On constate aussi cela dans ses initiatives de développement institutionnel. Notre fondation a contribué à la croissance d'institutions essentielles en leur fournissant des services d'administration financière pour renforcer leur autonomie. Elle a établi notamment l'organisme Made-in-Nova Scotia Process, qui est devenu le Kwilmu'kw Maw-klusuaqn et qui s'occupe de la mise en œuvre des droits issus de traités. À l'heure actuelle, non seulement nous administrons les entreprises commerciales collectives des bandes des Premières Nations, mais nous élaborons une autorité sanitaire mi'kmaq en Nouvelle-Écosse pour appuyer la transformation du système de santé.

L'approche novatrice d'Ulnooweg a nécessité un soutien financier opérationnel accru, car l'effectif du Groupe est passé de 6 personnes à plus de 65, et il continue de croître. Le manque de soutien opérationnel pour le renforcement des capacités dans le cadre de la croissance institutionnelle est un problème courant auquel se heurtent les communautés autochtones de partout au pays, comme nous l'avons aussi constaté en créant des institutions nationales comme le CGFPN.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Googoo.

Nous allons maintenant passer à la première série de questions.

Monsieur Shields, du Parti conservateur, vous avez six minutes.

À vous la parole.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Je remercie les témoins d'aujourd'hui. Vos exposés étaient excellents.

Commençons par le Grand Nord et le premier exposé.

Monsieur, vous avez dit que les programmes de financement étaient voués à l'échec. Est-ce vrai?

M. Darrell Beaulieu: Oui, les programmes de financement dans le Nord ressemblent trop à des programmes conçus pour des communautés et des municipalités. Par exemple, l'Agence canadienne de développement économique du Nord fournit des fonds directement aux gouvernements de ces territoires et de ces municipalités et offre divers programmes de financement aux communautés.

M. Martin Shields: Ce sont des programmes, parce qu'il faut leur présenter une demande afin de recevoir du financement. Cela entraîne-t-il l'obligation d'embaucher des entrepreneurs et des consultants? Comme on ne peut pas embaucher de personnel dans ces régions, le financement vous permet essentiellement d'embaucher des consultants et des entrepreneurs du Sud.

Est-ce le problème auquel vous faisiez allusion?

M. Darrell Beaulieu: Il y a aussi un problème avec les entrepreneurs et les consultants du Sud. Certains sont basés dans le Nord.

Je voudrais parler un peu plus des programmes. Dans le cas des programmes, on ne peut pas demander plus de 15 000 \$ ou 25 000 \$. Avec l'initiative des coalitions et la planification stratégique, on ne peut pas bâtir une économie avec 15 000 \$ à 25 000 \$ par année.

M. Martin Shields: En un sens, le financement de base ne suffit pas aux initiatives de développement économique. C'est bien ce que vous suggérez?

M. Darrell Beaulieu: Oui.

M. Martin Shields: Vous demandez que les fonds arrivent dans le Nord et que les gens qui travaillent dans le Nord prennent les décisions, n'est-ce pas?

M. Darrell Beaulieu: Oui. Il leur faut un financement suffisant. Il en faut notamment pour les infrastructures. Une fois qu'elles sont en place, elles ont accès à l'investissement privé qui leur permet de développer une économie planifiée pour remplacer l'économie réactionnaire que nous avons depuis 20 à 30 ans.

M. Martin Shields: D'accord, merci.

Dans le cas de l'extraction de diamants, bien sûr, vous semblez avoir de bonnes relations. Je crois que j'ai deux ou trois diamants en

forme d'ours polaires qui proviennent probablement d'importants travaux d'exploitation minière.

M. Darrell Beaulieu: Oui, je ne sais pas si je vous les ai vendus, mais...

M. Martin Shields: Mais c'est de là qu'ils viennent.

Merci.

Monsieur Daniels, dans la région... J'aimerais vous poser une question sur l'aspect crucial de l'éducation. Vous en avez parlé un peu. À votre avis, dans quelle mesure est-il essentiel de relier l'éducation au développement économique?

• (1610)

Le grand chef Jerry Daniels: L'éducation doit tenir compte de l'économie locale et des occasions qui y sont offertes. Ces occasions ne sont pas toujours présentes et ne sont pas toujours clairement reliées à la formation qui se donne dans la région. Les industries émergentes sont très importantes, mais les Premières Nations ont beaucoup de difficulté à s'introduire dans l'industrie ou à en devenir de véritables partenaires, parce qu'elles manquent de capitaux et d'expérience dans ces domaines.

Nous proposons la création d'un fonds d'investissement par les pairs à l'intention des Premières Nations et des sociétés de développement régional. Cela leur donnera l'accès à des capitaux qui les aideront à se lancer dans d'importants secteurs d'affaires, quels qu'ils soient, sans être assujetties aux multiples conditions des programmes du passé. Cela uniformiserait les règles du jeu, parce que depuis des décennies, les Premières Nations sont exclues de nombreuses industries. Elles n'ont pas pu développer ou accumuler une quantité importante de capitaux qui leur permettraient de diversifier leurs activités dans une large mesure.

Je pense que c'est ce qui a créé la pauvreté soutenue et les fossés croissants dans la région. Les paiements de transfert dans le cadre des programmes sociaux ont des limites. Bon nombre de nos communautés sont coincées dans la gestion de la pauvreté. Nous devons réorienter nos efforts vers la création d'occasions et de partenariats et vers l'établissement de relations avec le secteur privé. Il nous faut pour cela l'appui du Canada.

Le Canada doit être en mesure de créer la volonté et l'ouverture nécessaires pour inviter les Premières Nations non seulement à participer aux activités de ce domaine, mais à y contribuer réellement. L'investissement effectué ici au Manitoba dans l'usine de protéines aurait pu être fait dans une réserve des Premières Nations. Beaucoup de...

M. Martin Shields: J'allais justement en arriver là. L'assise territoriale est essentielle pour saisir des occasions de partenariat. Vous venez de nous en citer un exemple. En auriez-vous d'autres?

Le grand chef Jerry Daniels: Il y en a de nombreux exemples. Une industrie cinématographique se développe ici dans le Sud du Manitoba. Les Premières Nations ne participent pas aux négociations. Nous venons tout juste de commencer à en parler avec certains dirigeants locaux, mais c'est grâce au travail de notre Corporation. Nous poursuivons ces discussions.

Je le répète, il y a un manque d'équité et de capitaux dans bon nombre de nos communautés qui, dans bien des cas, utilisent leurs revendications territoriales — qu'elles auraient dû obtenir depuis des décennies — pour essayer de s'introduire dans ces industries sans trop d'expertise, parce qu'elles n'ont pas les multiples années d'expérience en gestion de l'entreprise.

Nous sommes nombreux à appuyer cette mesure. Comme certains l'ont dit, nous comptons sur des analystes commerciaux et sur des experts-conseils en affaires, ce qui n'est pas toujours la meilleure façon de progresser. Certains d'entre nous réussissent, d'autres pas, mais la grande majorité d'entre nous ne voient pas leur qualité de vie s'améliorer, et c'est là le problème.

M. Martin Shields: Merci.

Le président: Monsieur McLeod, vous avez six minutes.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins, le chef Daniels, Chris Goo goo et, des Territoires du Nord-Ouest, Darrell Beaulieu.

C'est vraiment un plaisir d'entendre les exposés, avec beaucoup de renseignements utiles.

Ma question s'adresse à Darrell Beaulieu. Je sais personnellement que Denendeh Development a des intérêts dans un grand éventail de secteurs. Y a-t-il des secteurs particuliers de l'économie dans lesquels, à titre d'organisation autochtone, vous avez trouvé plus difficile d'intervenir? Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement du Canada peut-il prendre pour aider des organisations comme la vôtre à se diversifier dans certains de ces nouveaux domaines?

M. Darrell Beaulieu: Merci beaucoup, monsieur McLeod.

Comme vous l'avez mentionné, nous œuvrons depuis de nombreuses années dans les services publics ainsi que dans le secteur pétrolier et gazier. Alors que l'industrie minière est le moteur de l'économie des Territoires du Nord-Ouest, surtout dans les régions diamantifères, depuis un certain nombre d'années les groupes autochtones se sont vraiment concentrés sur la prestation de services aux mines et le renforcement de cette capacité. Dans les années 1990, une poignée d'entreprises autochtones procuraient ces approvisionnements et ces services. Il y en a maintenant près de 100, mais il faut savoir que le cycle de vie des mines est limité et qu'il tire à sa fin. Nous devons nous diversifier.

L'un des plus grands défis est le développement des infrastructures pour l'hydroélectricité, les lignes de transport, les corridors de transport, etc. Cela exigera beaucoup de capitaux. Il faudra une capacité technique et beaucoup de planification, et beaucoup de processus de préparation de projets de qualité qui coûtent énormément d'argent, notamment les études de faisabilité, les évaluations du marché, les analyses concurrentielles, l'ingénierie, les analyses juridiques, les études d'impact environnemental, les plans de financement structurés, les plans de transactions financières, les plans de mise en œuvre, etc.

Le simple fait d'examiner un projet exige beaucoup de capacité — financière, juridique, environnementale, etc. —, collaborer avec les gouvernements, les processus réglementaires, les banques et le capital-investissement au besoin. C'est là où je pense qu'il y a un réel manque de financement pour les entreprises autochtones dans le Nord, en fait non seulement dans le Nord, mais partout au pays.

Cela exigera beaucoup de travail, parce qu'en fin de compte, comme M. Daniels l'a mentionné, ce sont les emplois, les retombées directes des emplois dans les poches des gens de nos collectivités et de nos régions respectives qui amélioreront la vie des gens.

• (1615)

M. Michael McLeod: Merci.

Comme vous le savez, monsieur Beaulieu, je m'intéresse beaucoup au travail que vous faites avec la coalition économique des dirigeants autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Vous avez maintenant l'occasion de vous adresser au gouvernement du Canada et au Comité.

Comment le gouvernement du Canada peut-il mieux appuyer votre vision d'un avenir meilleur pour le développement économique des Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest?

M. Darrell Beaulieu: Nous avons tous un rôle à jouer dans le développement de l'économie du Nord. Cela comprend un partenariat. Cependant, ces partenariats doivent avoir une réelle activité.

Nous avons affaire à une multitude de participants, qu'il s'agisse du gouvernement, de gouvernements autochtones ou d'entreprises autochtones. Nous avons eu une discussion importante au sein de la coalition pour essayer de faire avancer les choses et de cerner certains de ces projets, de faire des évaluations et d'entrer dans les détails du financement.

Il faut suffisamment de capitaux pour faire tout cela. Nous n'avons pas besoin de créer de nouvelles institutions. Vous avez déjà des institutions qui le font depuis 20 ou 30 ans. Ces institutions existantes ont également des dirigeants principaux de la stratégie; nous avons des dirigeants principaux des finances; nous avons des équipes financières.

La structure est là. Il ne manque qu'une volonté politique.

Le président: Monsieur McLeod, vous avez 30 secondes.

M. Michael McLeod: Je veux simplement poser une question au sujet de l'équité.

Monsieur Beaulieu, estimez-vous que les entreprises autochtones du Nord sont traitées de la même façon que celles qui sont dans des réserves et dans le Sud?

M. Darrell Beaulieu: Je peux vous répondre très clairement: non.

Pour les peuples autochtones du Nord, parce qu'il n'y a pas de réserves et parce que les programmes sont transférés à des tiers comme le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et CanNor, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est vraiment retiré. Le Nord ne reçoit plus de financement. C'est seulement le financement des programmes dont je parlais tout à l'heure. Cela mène vraiment la vie dure aux peuples autochtones ici.

• (1620)

Le président: Merci, monsieur McLeod.

[Français]

Madame Gill, vous disposez de six minutes.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord remercier l'ensemble des témoins de leurs témoignages, qui nous donnent aujourd'hui des pistes de solution. J'ai trouvé tout ce qu'ils ont dit intéressant.

J'aimerais que nous nous éloignons de certaines questions dont on parle depuis le début, bien qu'elles soient extrêmement importantes, comme celle de l'accès aux capitaux.

M. Daniels a dit qu'il existait d'autres types de difficultés auxquelles faisaient face les Premières Nations, notamment sur le plan de l'éducation, du logement, de la santé et des infrastructures de base, notamment celles touchant l'eau potable.

J'aurais aimé que chacun des intervenants nous explique en quoi tout cela constitue une barrière à l'entrepreneuriat. Il y a la question du capital, mais il faut d'abord qu'il y ait des entrepreneurs, des gens qui veulent faire des affaires.

Comment cela nuit-il à l'entrepreneuriat, et quelles seraient les solutions?

On pourra certainement parler d'équité, à court terme, pour appuyer l'entrepreneuriat autochtone.

[Traduction]

Le président: La question s'adresse à vous trois. Monsieur Beaulieu, si vous voulez bien commencer.

M. Darrell Beaulieu: Malheureusement, je n'ai pas eu l'interprétation.

Le président: D'accord.

Chef Daniels, avez-vous entendu l'interprétation?

Le grand chef Jerry Daniels: Je viens d'en attraper le dernier passage parce que je cherchais le canal, mais je n'ai pas tout saisi.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le président, me permettez-vous de reprendre ma question une fois que tout le monde aura accès à l'interprétation? J'ai peut-être causé une surprise.

Le président: Je ne sais pas si M. Beaulieu va y avoir accès. Cela n'a peut-être pas été prévu.

Oui, répétez votre question, s'il vous plaît.

Mme Marilène Gill: Je ne répéterai pas mes remerciements, pour que cela aille un peu plus vite.

J'ai bien entendu tout ce qui a été dit sur la question de l'accès aux capitaux, que je trouve prédominante, bien entendu. Cependant, quand on pense à l'accès à l'entrepreneuriat, il y a d'autres barrières qui touchent la population de plus près, notamment en ce qui concerne les écoles, le logement, la santé et les infrastructures de base.

J'aimerais que l'ensemble des intervenants abordent cette question et nous donnent des pistes de solution pour savoir ce qu'il faut faire pour aplanir ces difficultés pour les futurs entrepreneurs ou les entrepreneurs actuels.

[Traduction]

Le président: Chef Daniels, si vous avez entendu l'interprétation, allez-y. Nous passerons ensuite aux deux autres témoins.

Le grand chef Jerry Daniels: Absolument.

Beaucoup savent que nous faisons face à un problème de discrimination systémique au Canada au niveau des emplois et de l'embauche. Nos membres nous en parlent beaucoup. Ils se rendent à différents endroits dans le Nord du Manitoba et dans différentes régions à la recherche de travail.

Du côté de la solution, comment pouvons-nous changer cela? Comme je l'ai dit, nous avons besoin des meilleurs enseignants. Nous avons besoin d'un système d'éducation concurrentiel. Nous cherchons toujours ce qu'il y a de mieux en matière de pratiques exemplaires. Nous devons absolument offrir à nos entrepreneurs le soutien dont ils ont besoin pour accéder à différentes industries et y entrer, et c'est ce que nous constatons. Cependant, nous devons garder à l'esprit que des décennies d'obstacles, et même des blocus, pour les Premières Nations qui entrent dans l'industrie ont été extrêmement importants.

C'est progressif. Jusqu'à quel point le gouvernement est-il prêt à accepter les changements? L'expansion progressive du développement économique, par opposition à la pauvreté que nous connaissons, va-t-elle changer quoi que ce soit de façon importante à l'amélioration du mieux-être et de la qualité de vie?

C'est le défi que doivent relever tous les dirigeants et tous ceux qui parlent de développement économique et qui essaient de créer des débouchés. En faisons-nous assez? Éliminons-nous suffisamment de formalités administratives? Créons-nous un accès suffisant au capital? Incluons-nous les groupes démographiques les plus marginalisés dans bon nombre des investissements provenant d'entreprises et de pays étrangers? Nous ne participons pas à ces tables. Nous intervenons au bas de l'échelle des contrats de sous-traitance et des avantages, et nous ne participons pas aux discussions principales concernant les investissements.

On doit des millions d'acres aux Premières Nations juste dans le Sud du Manitoba. Ces acres représentent une richesse et un investissement dont nous ne faisons pas partie. On doit pouvoir disposer de capitaux propres pour être des partenaires significatifs, tirer parti de cette expérience et, espérons-le, diversifier notre patrimoine.

Il y a deux niveaux, parce que nous devons travailler avec les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral, qui ont établi une relation de gouvernement qui excluait les Premières Nations et qui continue de le faire. Ce sont des difficultés réelles que nous avons.

Si nous voulons changer la qualité de vie, il faudra régler tous ces problèmes. Je pense qu'une solution liée uniquement aux capitaux propres aidera à rationaliser et à donner aux Premières Nations plus d'avantages et de possibilités de participer aux industries émergentes.

● (1625)

[Français]

Mme Marilène Gill: J'ai tardé à vous interrompre, monsieur Daniels, parce que j'ai trouvé quelqu'un qui parlait autant et aussi passionnément que moi de ce sujet.

Je tiens à vous poser une autre question. Tout à l'heure, vous avez évoqué la question de l'ingérence bureaucratique, qui est une tout autre question.

J'aimerais que vous m'en parliez un peu plus, si c'est possible.

[Traduction]

Le grand chef Jerry Daniels: Je pourrais en parler toute la journée. Je pourrais parler de la façon dont les provinces aiment nous enlever notre taxe sur le tabac et essayer de nous dépouiller... et d'imposer leur compétence aux Premières Nations. On ne voit pas cela en Ontario.

C'est aussi une question d'équité. Nous avons toujours été justes. Le processus des traités était équitable. La survie de bon nombre des colons qui sont arrivés ici au début dépendait des Premières Nations. Nous étions les contributeurs sociaux. Nous avons contribué à la survie des colons sur nos territoires, de sorte que ce système de valeurs se poursuit aujourd'hui. C'est une question d'équité, et nous en avons fait partie.

L'équité est une question de justice. On ne peut pas dire qu'un enfant des Premières Nations né dans une collectivité des Premières Nations jouit de la même équité qu'une personne née dans la classe moyenne de Winnipeg. Ce n'est tout simplement pas la même chose. Vous ne vivez pas les mêmes décennies de pauvreté et toutes les autres choses qui l'accompagnent. C'est ce que nous avons fait pour assurer la continuité de nos valeurs culturelles dans le développement économique.

Le président: Merci, chef.

Le temps est écoulé, mais je me demandais si vous vouliez également faire un commentaire, monsieur Googoo.

M. Christopher Googoo: Comme je l'ai mentionné, nous avons trois institutions distinctes au sein d'Ulnuweg, et chacune a une approche différente. À titre d'organisation comptant plus de 65 employés, nous avons une population très jeune à l'interne, avec probablement 55 à 60 % de moins de 35 ans. À cet effet, notre processus d'intégration peut consister simplement en un dîner avec un aîné ou un détenteur du savoir traditionnel. Tous les membres de notre personnel prennent part au dîner avec les membres de nos collectivités éloignées pour acquérir aussi ces connaissances des personnes traditionnelles et des aînés et pour parler de choses comme l'histoire, les expériences des pensionnats et des externats indiens, et pour les ramener aux valeurs et à leurs origines.

Par le truchement de notre centre d'éducation, nous avons joué un rôle crucial dans la façon dont nous abordons la science et utilisons les enseignements d'Albert Marshall et son terme « *Etuaptumuk* », c'est-à-dire la double perspective. Comment pouvons-nous réunir la science et le savoir autochtone pour créer un environnement de réconciliation, par exemple?

Notre fondation a établi des liens avec les étudiants des universités et des collèges. Nous intégrons la culture à leur parcours d'apprentissage afin qu'ils restent enracinés dans les collectivités. L'une des choses les plus fascinantes que nous ayons faites récemment, c'est d'avoir acheté en décembre 200 acres de la forêt ancienne Wabanaki et nous sommes en train de créer un centre d'éducation et de guérison, ce qui, encore une fois, nous permet d'apporter ces enseignements traditionnels, non seulement par la science, mais aussi par le développement des entreprises et de l'économie.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur Googoo.

Cela met fin au premier tour. Nous allons passer au deuxième tour.

Le Comité s'adresse à vous depuis le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishinabeg — un oubli de ma part.

Monsieur Vidal, vous pouvez commencer. Vous avez cinq minutes.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous m'avez surpris. Je pensais que vous disiez que nous n'allions peut-être pas passer au deuxième tour. Je le ferai avec plaisir.

Le président: Nous allons commencer le deuxième tour. Je vais essayer de poser les quatre premières questions.

M. Gary Vidal: C'est de bonne guerre. Je vais saisir cette occasion. Merci.

Je remercie tous les témoins de leur présence. Nous avons entendu d'excellents témoignages aujourd'hui, et je vous remercie d'avoir pris le temps de venir contribuer à notre discussion sur les obstacles aux entreprises autochtones.

Dans vos observations, vous avez tous fait allusion aux organisations visées par la Loi sur la gestion financière des premières nations. Vous avez parlé de l'accès au capital et d'un certain nombre de choses qui pourraient jouer un rôle à cet égard.

Si vous me le permettez, je vais commencer par le grand chef Daniels. En ce qui concerne la loi sur la gestion financière, vous représentez de nombreuses Premières Nations au sein de vos organisations. Je crois comprendre que l'une des limites à l'accès au financement par capitaux propres en vertu de la Loi sur la gestion financière des premières nations, c'est qu'il faut le faire au niveau de chaque Première Nation. Cela ne peut pas être fait par un conseil tribal ou par une grande organisation représentant de multiples Premières Nations.

Je vais commencer par M. Daniels, puis chacun d'entre vous pourra peut-être nous dire brièvement si c'est ce que vous avez constaté et si c'est un facteur limitatif pour vous.

Le grand chef Jerry Daniels: Je pense que nous voulons toujours faciliter la participation des Premières Nations, ce que nous n'avons absolument pas vu. On ne nous a pas donné cette possibilité, alors nous voulons l'avoir.

SCO représente les Premières Nations qui sont isolées et qui n'ont pas beaucoup de possibilités. Elle ne crée pas de réserves urbaines à Winnipeg. Ce sont tous des Anishinabe, mais nous avons trois, quatre ou cinq collectivités qui sont probablement à des décennies de voir un développement économique important dans l'un ou l'autre des marchés vraiment importants du Sud du Manitoba.

Notre approche consiste en fait à essayer d'appuyer ces collectivités, d'établir des partenariats et d'appuyer le travail qu'on devrait leur donner l'occasion de réaliser. C'est ce à quoi s'emploie SCO sur le plan du développement économique, parce que nous pensons aux 34. Ma collectivité, par exemple, de la Première Nation de Long Plain, se porte très bien ici, à Winnipeg, mais cela n'aide en rien les Premières Nations de Pauingassi, de la rivière Poplar ou de Little Grand Rapids qui, je le répète, sont les collectivités où il y a le plus grand nombre d'appréhensions d'enfants au Canada. Il s'agit d'un manque de possibilités, de développement économique et de soutien dans cette région.

Nous pensons à ces collectivités à SCO. Nous pensons aux collectivités qui sont en retard. Pour ce qui est des capitaux propres, il n'y a tout simplement pas de comparaison. Elles n'ont pas les mêmes possibilités, alors nous devons essayer d'appuyer les régions qui ne sont pas en mesure d'en tirer parti.

Lorsque je pense à la loi sur la gestion, je ne sais pas de quelle façon elle profitera aux collectivités comme celles-là, mais SCO peut prendre l'approche et le leadership pour ces collectivités et, espérons-le, nous renforcer tous en nous unissant. C'est l'approche que nous aimerions adopter.

● (1640)

M. Gary Vidal: Merci. Je comprends. Je ne veux pas vous interrompre, mais je n'ai pas beaucoup de temps.

Monsieur Beaulieu, pourriez-vous nous parler de votre expérience en ce qui concerne l'accès au financement par capitaux propres aux termes de la Loi sur la gestion financière des premières nations?

M. Darrell Beaulieu: Merci beaucoup.

La loi sur les finances des Premières Nations n'est pas la même partout au Canada. Dans le Nord, nous ne pouvons pas y avoir accès à moins d'être des Premières Nations et dans les réserves, ou en vertu de la Loi sur les Indiens. Vous avez maintenant des revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Si vous avez une entente d'autonomie gouvernementale, vous ne pouvez pas avoir accès à ces capitaux propres ou à ce financement, pas plus que les organisations comme Denendeh Development Corporation, Denendeh Investments, etc. Je pense que le financement doit être traité de la même façon pour que les gens puissent y avoir accès et en tirer parti, comme je l'ai mentionné plus tôt.

M. Gary Vidal: Merci. Je comprends.

À mon avis, vos observations pour ce qui est d'avoir accès à des capitaux et de susciter des investissements en capitaux propres comme étant la clé de bon nombre des solutions correspondent en partie à ce que je pense.

Monsieur Googoo, voudriez-vous ajouter quelque chose? Je vous en donne l'occasion, rapidement avant que je n'aie plus de temps.

M. Christopher Googoo: Merci.

Comme je l'ai mentionné, notre travail avec l'Administration financière des Premières nations et l'élargissement de la définition des revenus autonomes nous ont permis d'avoir accès à beaucoup de renseignements. Nous avons travaillé avec les 13 bandes, par exemple, en Nouvelle-Écosse, pour accéder au financement de l'AFPN par l'entremise d'autres ententes comme celle de la mactre de Stimpson et au sein de l'industrie du cannabis.

Nous n'avons pas participé directement à l'entente avec Clearwater, par exemple, mais nous avons certainement participé à ce qui y a mené et au renforcement des capacités des collectivités des Premières Nations. Comme je l'ai mentionné, nous avons également participé par notre travail dans le cadre du processus d'examen financier de la collectivité et notre soutien du renforcement des capacités des collectivités pour qu'elles puissent ensuite être inscrites au Conseil de gestion financière des Premières Nations.

Le président: Merci, monsieur Vidal.

Monsieur Battiste, vous avez cinq minutes.

M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.): *Wela'liog.* Je suis très heureux de voir des amis dans le groupe. Chris Googoo et grand chef Daniels, je suis très heureux de vous voir. J'ai des questions qui s'adressent à vous deux et qui portent sur ce que vous avez dit au sujet de l'accès aux capitaux. J'ai vu des choses étonnantes pendant mon mandat de député, en particulier, Chris, comme vous l'avez mentionné, l'entente avec Clearwater, qui était une acquisi-

tion de 1 milliard de dollars en grande partie dirigée par les collectivités micmaques. Je me demande si vous pourriez tous les deux m'expliquer brièvement pourquoi il est important d'avoir accès à des capitaux.

Monsieur Googoo et grand chef Daniels.

M. Christopher Googoo: Je pense que nos 35 ans d'histoire ont démontré que l'accès aux capitaux est l'un des leviers qui nous permettent de participer à l'économie, surtout lorsqu'il s'agit de sources de revenus pour éventuellement diriger nos propres administrations gouvernementales. À l'heure actuelle, notre dépendance à l'égard des revenus autonomes pour combler les lacunes qui existent dans nos programmes sans de tels revenus nous nuit. Il a été question dans des discussions antérieures du transfert de paiements et d'obligations financières qui se rattachent à ces paiements de transfert, par exemple, le financement des infrastructures. Je pense que ce sont d'excellentes idées.

Pour ce qui est d'un plus grand accès aux capitaux dont les collectivités ont besoin, il y a encore un écart qui existe dans l'accès aux capitaux menant aux institutions traditionnelles et au marché privé. Cette lacune existe toujours, et nous continuons de chercher à la combler. Ce n'est pas facile.

J'ai un exemple où nous nous sommes adressés aux institutions financières traditionnelles pour obtenir des capitaux afin de combler cet écart grâce à une couverture dans un ratio de 1 pour 1 du secteur philanthropique, et pourtant les institutions traditionnelles n'ont pas appuyé la capitalisation d'une initiative de foresterie autochtone en raison d'une discrimination systémique, ou peu importe ce que vous voulez l'appeler. Ces choses existent et, comme vous le savez sans doute très bien, une augmentation du développement économique grâce à une participation accrue et à l'accès aux capitaux mène à des améliorations en matière de santé, d'éducation et de déterminants sociaux.

● (1645)

M. Jaime Battiste: Merci.

Grand Chef.

Le grand chef Jerry Daniels: Quiconque travaille dans le secteur privé sait que c'est toujours très concurrentiel. Il faut avoir des relations pour savoir où acheter et où trouver la meilleure main-d'œuvre pour l'industrie dans laquelle on travaille. Le capital est un élément important qui vous permet de prendre position, que ce soit à titre d'associé ou de propriétaire. Beaucoup de possibilités auraient pu être offertes aux Premières Nations collectivement. L'industrie du cannabis a joué un rôle important à cet égard.

Les Premières Nations sont exclues d'un grand nombre des industries du Manitoba, et nous n'avons pas été en mesure de capitaliser au point où vous commencez à voir un changement au niveau de la qualité de vie ou au point où vous commencez à voir que la croissance de l'emploi dépasse la croissance démographique. La croissance de la pauvreté continue d'être la tendance ici au Manitoba, et elle entraîne un écart de 11 ans dans l'espérance de vie.

Il est important qu'il y ait des capitaux disponibles pour que nous puissions faire des achats dans différents grands projets d'infrastructure comme la ligne de transport qui a été construite. Nous aurions pu saisir cette occasion. Il y a de nombreuses expansions dans différentes banlieues partout au Manitoba, dans tout Winnipeg. Nous ne sommes pas propriétaires de ces terres.

Entretemps, on nous doit des millions d'acres, mais rien ne change pendant que nous continuons à négocier 20 ans après la signature de l'accord. Vingt-cinq ans plus tard, nous sommes toujours sans capitaux, sans terres, et on nous dit toujours d'attendre. J'espère qu'un jour nous pourrions récupérer ces terres, mais entretemps, l'industrie continue d'aller de l'avant, et les capitaux sont restrictifs, tout comme les formalités administratives. En ce qui concerne le cannabis, nous avons été exclus. Lorsque nous essayons de créer nos propres industries, la province nous impose des règlements et ferme nos portes.

C'est le défi pour nous. C'est un blocus économique, et nous devons continuer de nous y attaquer. Voilà pourquoi les Premières Nations vivent dans la pauvreté. Il n'y a pas beaucoup d'appui pour les investissements étrangers dans les collectivités des Premières Nations ou pour donner des garanties aux investissements étrangers dans les Premières Nations. Cela pourrait se faire près de terres ferroviaires. Cela pourrait se faire dans des marchés favorables à l'investissement. Ce sont les défis qu'il est important pour nous de comprendre et, espérons-le, de relever.

Le président: Merci, monsieur Battiste.

[Français]

Madame Gill, vous avez deux minutes et demie.

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

Le grand chef Daniels a également évoqué la question de l'éloignement géographique des marchés. J'ose donc imaginer que les coûts sont plus importants. Il y a aussi la question de la main-d'œuvre.

J'aimerais qu'il nous parle davantage de cet éloignement géographique. Si le temps le permet, par la suite, ma question s'adresserait aux autres témoins.

[Traduction]

Le grand chef Jerry Daniels: L'une des solutions importantes à ce dont vous parlez, c'est la connectivité dans nos collectivités et les possibilités de développement économique en ligne pour la formation, les universités, la certification et toutes ces choses. Ce ne sont évidemment pas les arts appliqués directement, parce qu'il est beaucoup plus difficile d'obtenir la formation sur le terrain, mais il y a des possibilités à cet égard.

C'est encore limité. Je pense donc qu'il est important pour nous, surtout pour les collectivités isolées, qu'on leur donne des possibilités dans les régions urbaines.

Je pense qu'ils ont adopté une approche très progressiste, parce qu'il y a un système d'éducation collectif ici pour les collectivités du Sud-Est de Winnipeg. Il existe depuis longtemps. Il a été un succès. Modifie-t-il le statut socioéconomique? Cela se produit certainement — probablement un peu —, mais je ne pense pas que cela dépasse le rythme auquel nous connaissons des problèmes socioéconomiques.

Je pense que c'est difficile, mais il y a des solutions sur le plan de la connectivité. C'est un élément très important. Il s'agit aussi d'établir des relations avec les collectivités pour créer des possibilités.

Il n'y a pas d'organe assez agressif pour s'en prendre à de nombreux partenaires du secteur privé qui devraient également être tenus responsables d'inclure les Premières Nations et de leur donner des emplois, plutôt que de simplement produire des comptes d'une manière qui ne représente pas vraiment les citoyens des Premières

Nations. Je pense donc qu'une grande partie de cela se passe également.

• (1650)

Le président: Merci.

[Français]

Je vous remercie, madame Gill.

[Traduction]

Madame Idlout, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Marilène Gill: Je pense que j'ai utilisé seulement une minute cinquante de mon temps de parole, monsieur le président.

Le président: Non, c'était deux minutes et trente.

Mme Marilène Gill: D'accord.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Madame Idlout, vous avez deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: Merci beaucoup.

J'aimerais poser de nouveau une question aux trois témoins, et je vais peut-être changer l'ordre du dernier intervenant pour le plus récent.

Je suis frappée par l'expertise que vous possédez tous dans chacun de vos domaines et par l'expérience que vous avez acquise en tant qu'Autochtones, ainsi que par les obstacles auxquels vous avez dû faire face.

J'aimerais également réagir à ce que le grand chef Daniels a dit au sujet de la progression du développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Je pense que cette progression est plus que ralentie. Je pense qu'elle est carrément contrecarée. Je pense que les politiques gouvernementales visent délibérément à faire en sorte que les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits ne soient pas en mesure de faire aussi bien que les autres en matière de développement économique.

La question que je vous pose à tous les trois est la suivante: comment changeriez-vous les politiques fédérales pour ces économies traditionnelles, sur lesquelles je vous ai posé plus de questions, afin qu'elles soient mieux acceptées? À votre avis, quels types de politiques faudrait-il modifier pour assurer une plus grande participation des entreprises des Premières Nations, métisses et inuites?

Le président: Je crains qu'il ne vous reste à chacun qu'environ 20 secondes.

Monsieur Googoo, voulez-vous commencer?

M. Christopher Googoo: Je dirais qu'il faut une plus grande souplesse dans les politiques, ainsi qu'un transfert de responsabilités aux institutions appartenant à des Autochtones.

Le président: Chef Daniels, à votre tour.

Le grand chef Jerry Daniels: Rendre les terres disponibles. Cesser de réglementer les Premières Nations en matière de croissance ou d'investissement économiques. Donner une garantie aux Premières Nations qui veulent des investissements étrangers, et nous donner nos terres pour que nous puissions les exploiter et créer des débouchés.

Se débarrasser de la bureaucratie. Les Premières Nations pourront s'en sortir quand on mettra fin à l'ingérence et au blocage de nos économies.

Le président: Merci.

Monsieur Beaulieu, la parole est à vous.

M. Darrell Beaulieu: Tout d'abord, il y a eu tellement de recommandations de la part des diverses organisations et institutions au cours des 20 à 30 dernières années que je pense qu'il est temps que nous commençons à donner suite à certaines de ces recommandations sur le terrain dans le Nord.

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier nos trois témoins de cet après-midi, le chef Daniels, Darrell Beaulieu et Chris Googoo, d'avoir pris le temps de répondre à nos nombreuses questions. Nous vous en sommes très reconnaissants. Cela nous aidera dans notre étude.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous allons maintenant passer sans interruption, je l'espère, au deuxième groupe de témoins. Nous entendrons Thomas Benjoe, président-directeur général, File Hills Qu'Appelle Developments; Andy Moorhouse, vice-président du développement économique, Société Makivik; et Carlana Lindeman, directrice du programme études, Initiative de la famille Martin.

Nous allons commencer par écouter M. Benjoe.

Monsieur Benjoe, vous avez cinq minutes pour faire votre exposé.

Merci.

• (1655)

M. Thomas Benjoe (président-directeur général, File Hills Qu'Appelle Developments): Parfait. Merci beaucoup.

Bienvenue à tous. *Pidamaya*.

Je vous remercie de me donner l'occasion de parler au nom de FHQ Developments, qui représente le Conseil tribal de File Hills sur le territoire visé par le Traité n° 4 en Saskatchewan. Je suis membre de la Première Nation de Muscowpetung.

Lorsque nous examinons certains des obstacles à la participation économique des communautés autochtones, nous devons tenir compte des débouchés économiques et socioéconomiques que nous devons exiger pour certains des projets qui sont exécutés sur nos territoires, et la façon dont nous gérons les affaires et créons ces relations d'affaires dans nos territoires.

Je regarde un certain nombre de projets financés par le gouvernement fédéral ou les provinces, des projets qui se déroulent sur le territoire. Revenons en arrière et essayons d'évaluer en quoi consistent la reddition de comptes et la transparence de ces projets sous l'angle de la participation des Autochtones. On nous dit qu'il y a des politiques d'approvisionnement autochtones en place et que les projets vont entraîner des dépenses de tant auprès d'entreprises autochtones et employer tel nombre d'Autochtones, mais d'après mon expérience de cinq ans à titre de PDG, il arrive souvent que les politiques dictent des relations parfois négatives, et que les organisations sont disposées à en faire juste assez pour obtenir un contrat ou pour respecter la prémisse des politiques d'approvisionnement auprès des Autochtones. Du côté de la main-d'œuvre, nous voyons de grands projets où il suffit de trouver un emploi à un Autochtone

pendant un certain temps pour un projet, par opposition à la création et au développement d'une capacité pour notre peuple.

Ce sont des choses qui sont souvent très frustrantes pour nous lorsque nous voyons ces grands projets sur nos territoires. Les auteurs de ces projets continuent d'avancer et de parler de succès, mais ce succès n'est que transactionnel et ponctuel, plutôt que de reposer sur une relation entre ces entreprises, ces projets et les Premières Nations sur ces territoires.

Ce sont des aspects que nous avons observés dans bon nombre de projets. Compte tenu des types de politiques que nous voyons sur notre territoire, je sais que nous avons dû changer notre façon de faire comme organisation. Nous mettons impérativement l'accent sur les débouchés économiques et socioéconomiques. Cela signifie que nous devons non seulement bâtir un portefeuille d'entreprises qui est concurrentiel et qui peut soutenir la concurrence sur les marchés avec des entreprises non autochtones, mais que nous avons également la responsabilité du développement économique et de nous assurer de bâtir l'écosystème d'entreprises autochtones qui nous entoure. Comment pouvons-nous amener nos nations, nos entrepreneurs et nos citoyens à collaborer avec nous pour assurer la prospérité économique dans le cadre de ces projets?

Le troisième élément, c'est la façon dont nous formons les talents autochtones en tenant compte de ces débouchés. Nous avons donc une stratégie très précise qui met l'accent sur la participation des Autochtones. Cela signifie que nous prenons le temps de comprendre le travail et les carrières à bâtir. Nous ne sommes pas ici uniquement pour que les organisations puissent afficher des chiffres impressionnants. Nous sommes ici pour bâtir des carrières, alors notre équipe de spécialistes des RH autochtones travaille de concert avec les organisations pour élaborer des plans plus approfondis sur la façon dont nous allons voir les possibilités, les carrières, afin que nos jeunes...

Si nous travaillons avec une organisation et que, disons, dans 10 ans, elle aura besoin d'un certain type d'ingénieur ou d'un certain type de compétences, nous voulons commencer à offrir l'encadrement professionnel et le mentorat nécessaires aux organisations pour établir des relations entre ces organisations et nos nations, et entre nos entreprises et ces organisations, de sorte que lorsque nos jeunes cherchent des possibilités pour l'avenir, au moins, ils savent que nous les appuyons et que nous essayons de trouver des débouchés qui ne sont pas simplement un autre programme de formation pour le plaisir de la formation; nous les formons pour qu'ils puissent profiter des possibilités de carrière.

• (1700)

C'est un aspect très important de notre stratégie.

Lorsque nous regardons l'historique de notre organisation, nous sommes considérés comme un groupe un peu jeune. Notre organisation n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Nous n'existons que depuis un peu plus de 10 ans, mais nous avons commencé avec très peu d'investissements de nos nations. Nous avons tiré parti des relations et de la stratégie, et nous avons utilisé les programmes gouvernementaux auxquels nous avons eu accès pour être en mesure d'élaborer le modèle d'affaires que nous appliquons maintenant comme organisation.

Nous avons également pris des mesures très sérieuses en travaillant avec nos partenaires dans les entreprises que nous créons, de manière à pouvoir renforcer réellement la capacité, à détenir une participation au capital et qu'il ne s'agisse pas seulement de coentreprises ou de relations d'affaires fondées sur des contrats; ce sont des entreprises que nous sommes en train de bâtir.

Nous nous concentrons sur...

Le président: Monsieur Benjoe, je dois vous demander de conclure.

M. Thomas Benjoe: D'accord. En mettant l'accent sur la viabilité, nous nous assurons de faire la planification qui s'impose et d'harmoniser toutes les ressources à notre disposition. Je vais m'arrêter ici.

Le président: Merci, monsieur Benjoe.

Monsieur Moorhouse, vous avez cinq minutes.

M. Andy Moorhouse (vice-président, Développement économique, Société Makivik): Merci beaucoup de me donner l'occasion de m'exprimer.

[Le témoin s'exprime en inuktitut ainsi qu'il suit:]

[illegible]

[Les propos en inuktitut sont traduits ainsi:]

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer ici.

[Traduction]

Je m'adresse à vous à titre de vice-président de la Société Makivik, représentant les Inuits du Nunavik, mais aussi comme porte-parole de tous les Inuits du Nunavik.

J'aimerais simplement souligner la difficulté que nous pose le temps qui nous est alloué en ce qui concerne le développement économique des Autochtones.

Je dirais que le principal défi serait l'accès au capital ou au capital pour les infrastructures. Le fait d'habiter dans des collectivités accessibles uniquement par avion fait en sorte qu'il est extrêmement difficile pour bon nombre de nos collectivités de commencer à créer des entreprises qui, autrement, profiteraient aux collectivités où elles se trouvent.

Je peux vous donner des chiffres comparatifs, qui représentent la dernière comparaison entre les coûts de construction dans le Sud et dans le Nord. Les coûts par pied carré dans le Sud étaient estimés à environ 150 \$. Je crois que c'était avant la COVID, mais les coûts ont explosé. Dans le Nord, les coûts peuvent atteindre 700 \$ le pied carré, alors vous pouvez voir les différences et les défis que nous avons lorsqu'il s'agit de construire des infrastructures dans le Nord.

Ces coûts s'ajoutent aux problèmes déjà difficiles auxquels sont confrontées de nombreuses entreprises dans nos collectivités et dans l'ensemble du Nunavik inuit. Même l'entreprise la plus simple qui tenterait de démarrer aurait besoin de capitaux, qu'il s'agisse simplement d'un service de consultation nécessitant une infrastructure limitée, de l'équipement pour un restaurant ou même d'un fournisseur de services professionnels qui serait tenu d'investir massivement dans l'infrastructure.

Il faut tenir compte des coûts d'exploitation de ces infrastructures, qui sont exorbitants parce qu'il faut incorporer des coûts de transport dans les frais d'exploitation, comme le combustible pour le chauffage. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle, nous avons une température de -55 degrés, ce qui est assez difficile pour toutes nos infrastructures et fait augmenter les coûts d'exploitation pour bon nombre de nos collectivités et de nos entreprises.

J'ai également précisé que ces collectivités ne sont accessibles que par avion. Bon nombre de nos collectivités ne sont pas reliées au réseau routier principal, et ne profitent que de services limités, une fois par année, ce qui signifie que la saison de navigation est très courte, si bien que nous devons nous en remettre au transport aérien.

Seulement dans le Nord du Québec, 14 collectivités sont accessibles uniquement par avion. Comme nous ne sommes pas connectés au réseau principal d'électricité, nous n'avons pas d'infrastructures comme le réseau de fibre optique. Cela vient s'ajouter aux difficultés auxquelles sont confrontées plusieurs communautés inuites, sans compter qu'une fois que nous serons enfin en mesure d'ouvrir notre saison de navigation, de juillet à la fin d'octobre, nous n'avons que quatre mois pour gérer tous les besoins essentiels des communautés, pour le reste de l'année, jusqu'à la prochaine saison de navigation. En fin de compte, cela exige une planification et une gestion poussées de l'infrastructure et du capital, qui ne génèrent pas nécessairement de revenus.

● (1705)

Le dernier point que j'aimerais soulever a été repris par de nombreux témoins, et il s'agit essentiellement de la priorité des contrats. S'il y a des contrats qui font l'objet d'appels d'offres, il est essentiel que bon nombre de nos entreprises aient accès à ces contrats en priorité, si les soumissions se font dans leur collectivité ou dans leur région. Je crois que toutes les Premières Nations du Canada sont de cet avis. J'ai entendu le même message partout au Canada, puisque je suis également membre du conseil d'administration du Conseil national de développement économique des Autochtones.

Merci de m'avoir écouté.

Le président: Merci, monsieur Moorhouse.

Madame Lindeman, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Carlana Lindeman (directrice du programme études, Initiative de la Famille Martin): Merci beaucoup.

Je vous remercie de m'avoir invitée à cet événement et de me donner l'occasion de vous parler de nos programmes.

Je me joins à vous de Shuniah Ontario, qui est le territoire traditionnel de la Première Nation de Fort William, signataire du Traité Robinson-Supérieur de 1850.

Dans mon exposé, j'aimerais vous présenter trois programmes que nous avons élaborés et qui mettent l'accent sur les affaires et l'entrepreneuriat pour les Autochtones. Comme nous l'avons entendu jusqu'à maintenant cet après-midi, il y a un certain nombre d'excellents exemples d'entreprises axées sur les Autochtones qui sont en cours dans tout le pays.

Prenons l'exemple de Pro Metal Industries, à Regina, qui appartient à la Première nation Pasqua. C'est le seul fournisseur de matériel militaire appartenant entièrement aux Premières Nations de notre pays.

L'entreprise Clearwater est un autre exemple. Elle appartient maintenant à 50 % à une coalition de Premières nations, en particulier les Micmacs du Canada atlantique.

Le projet géothermique de Clarke Lake de la Première Nation de Fort Nelson est l'une des premières installations d'électricité géothermique au Canada.

Les énormes parcs éoliens du Nord-Est de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec en sont un autre exemple.

Enfin, il y a l'immense projet de transport d'énergie ici, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, qui relie 17 communautés des Premières Nations.

Ces exemples illustrent clairement les répercussions économiques actuelles et potentielles des peuples autochtones dans notre pays. Nous savons à quel point ils sont avantageux, non seulement pour les Autochtones, mais pour l'ensemble des Canadiens.

L'Initiative de la famille Martin part du principe selon lequel les Canadiens doivent veiller à ce que les enfants, les jeunes et les adultes autochtones reçoivent l'éducation dont ils ont besoin, car ils constituent un élément essentiel du présent et de l'avenir du Canada.

Nous estimons que l'éducation est un moyen clé d'éliminer les obstacles au développement économique. Nous ne pouvons pas bâtir un pays fort si nous tournons le dos au segment de notre population qui est le plus jeune et qui croît le plus rapidement. Nous devons tous travailler ensemble pour veiller à ce que les Autochtones aient les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour participer à ces entreprises exemplaires, à d'autres et à celles de l'avenir.

À cette fin, l'IFM — le sigle de notre organisation — a élaboré une série de programmes visant à présenter l'enseignement des affaires aux élèves des écoles primaires des Premières Nations, aux élèves autochtones du secondaire et aux adultes autochtones partout au Canada.

Je vais prendre un peu de temps pour vous décrire les trois programmes.

Le premier a été lancé en 2006 à l'école secondaire Dennis Franklin Cromarty, à Thunder Bay. Il s'agit du Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes Autochtones, qui est un programme de deux crédits de 110 heures chacun à obtenir pendant les deux dernières années d'études secondaires. Il présente aux étudiants autochtones un large éventail de possibilités d'affaires offertes dans l'économie canadienne.

Le programme enseigne à ces élèves comment ils peuvent s'inspirer de modèles autochtones et réussir dans leur communauté et dans l'économie canadienne en général. Les cours aident ces étudiants à réussir à l'école secondaire, au travail, dans les études post-secondaires et dans la vie en général. Ils sont conçus pour améliorer la maîtrise des mathématiques commerciales, de l'anglais, de la littératie financière, de la comptabilité, du marketing d'entreprise et des technologies de l'information et des communications, tout en favorisant l'acquisition de compétences en leadership et en communication. Depuis son lancement, près de 6 300 étudiants du secondaire de partout au pays se sont inscrits au programme, avec un taux d'achèvement d'environ 75 %. Certaines années, ce taux a atteint 80 %.

Le deuxième programme a été créé à la demande de dirigeants du Manitoba. Ils connaissaient très bien le programme de l'école secondaire, mais ils ont dit qu'ils avaient besoin d'un programme pour les apprenants adultes autochtones. Nous avons donc créé un programme de 60 heures appelé « cours d'entrepreneuriat autochtone », qui comprend les éléments clés du programme d'études secondaires. Ce programme a aussi connu beaucoup de succès. Nous faisons beaucoup d'évaluations et nous recevons de nombreux commentaires des formateurs et des étudiants dans tous nos programmes, et nous nous en servons pour l'améliorer continuellement.

Notre troisième programme est en cours et est mis à l'essai dans des écoles des Premières Nations en Alberta et en Saskatchewan. Avec le soutien de NGen, la supergrappe manufacturière canadienne, nous avons élaboré deux cours pour les élèves de 6^e, 7^e et 8^e année qui fréquentent des écoles primaires des Premières Nations. Le premier est intitulé « Introduction à la littératie financière » et le deuxième, « Introduction à l'entrepreneuriat ». Une fois que le projet pilote aura pris fin et que nous aurons modifié les cours en fonction des commentaires des représentants des écoles, des enseignants, des parents, des aînés et des gardiens du savoir, notre objectif consistera à étendre le programme à l'ensemble du pays.

• (1710)

Pour appuyer ces trois programmes, nous avons élaboré une série de manuels et de guides d'outils pour les enseignants. Nous incorporons des exemples autochtones, des études de cas, des outils d'enseignement, comme la roue médicinale et les modèles autochtones, et nous utilisons les sept enseignements sacrés comme fondement éthique des affaires. Des coordonnateurs dévoués offrent de la formation et un soutien continu aux écoles.

Nous avons également mis au point un certain nombre d'outils supplémentaires. Par exemple, nous avons élaboré du matériel sur l'alimentation et le tourisme à l'intention des étudiants qui s'intéressent aux activités d'entrepreneuriat dans ces domaines. Nous sommes en train de créer une application qui, selon nous, est la première application sur les affaires pour les écoles secondaires au pays et qui sera offerte gratuitement aux étudiants. Nous disposons également d'études de cas sur les entrepreneurs autochtones et de documents connexes. En collaboration avec NGen, nous élaborons une série de documents pour appuyer le secteur manufacturier au Canada en mettant l'accent sur le développement d'un produit pour les étudiants. Nous avons aussi un site Google Chat — qui a vraiment pris de l'ampleur au cours des deux dernières années — sur lequel nous publions des ressources documentaires et vidéo que les enseignants et les étudiants peuvent utiliser pour appuyer le programme.

Je serais très heureuse de discuter de l'un ou l'autre de ces programmes avec vous et de parler de nos expériences jusqu'à maintenant.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Lindeman.

Nous allons passer à la première série de questions, en commençant par M. Schmale, du Parti conservateur. Vous avez six minutes, monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de ces excellentes présentations sur ce sujet très intéressant.

Monsieur Moorhouse, je vais commencer par vous. Vous avez parlé des difficultés que vous avez à attirer des entreprises dans le Nord. Pouvez-vous nous parler de certains autres défis auxquels vous êtes confrontés en ce qui concerne les prix de l'énergie, et des obstacles que cela crée pour attirer des entreprises, maintenir les coûts à un niveau raisonnable et ainsi de suite?

M. Andy Moorhouse: Merci.

Pour ce qui est de l'énergie, tout ce que nous avons, ce sont des génératrices fonctionnant au diesel, et ce, dans les 14 collectivités. Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas branchés au réseau électrique, et il faudrait faire d'autres investissements importants pour relier les 14 collectivités, parce qu'il s'agit du tiers de la province, dans la partie la plus au nord de la province. Il faudrait faire une étude approfondie des possibilités de production d'électricité dans le Nord, mais aussi tenir compte des difficultés. Comme je l'ai dit, il fait aujourd'hui -55 degrés avec le refroidissement éolien. Je ne peux pas imaginer l'effet de tels froids sur certaines infrastructures comme les éoliennes, mais il faut en tenir compte. Quelles sont les autres options? Il n'y a pas beaucoup de soleil le jour à cette période de l'année. Il faudrait faire une étude assez approfondie pour cerner les possibilités de production d'électricité de manière à assurer des coûts d'exploitation abordables pour les entreprises du Nord.

• (1715)

M. Jamie Schmale: Oui, -55 degrés, je ne peux même pas l'imaginer. J'aime bien me promener en shorts et sandales, donc j'ai de la difficulté à m'imaginer les conditions de froid auxquelles vous faites face.

Pour ce qui est de la source d'énergie, une chose dont nous avons entendu parler à maintes reprises au cours d'une législature précédente, nous avons en fait mené dans le cadre d'un autre comité une étude à ce sujet et sur l'approvisionnement en énergie des collectivités rurales et éloignées, surtout dans le Nord canadien. Y a-t-il eu d'autres discussions au sujet des petits réacteurs modulaires, les PRM, ou sur leur utilisation éventuelle dans l'avenir, en fonction des études et de l'aspect pratique de ces réacteurs?

M. Andy Moorhouse: Je n'ai rien entendu à ce sujet. Je sais que des études ont été menées sur l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'énergie hydroélectrique dans certaines collectivités, mais en même temps, il faut trouver un juste équilibre entre le territoire traditionnel, les activités traditionnelles, les droits de récolte et ce genre d'activités et les besoins des collectivités. En ce qui concerne votre point précis, je n'ai pas entendu parler de discussions ou d'études au sujet des PRM, comme vous le disiez.

M. Jamie Schmale: D'accord. Je comprends. Je comprends que l'énergie est une grande préoccupation et qu'elle coûte très cher.

Si vous me le permettez, je vais m'adresser rapidement à M. Benjoe, car je crois que mon temps de parole est presque écoulé.

Le président: Il vous reste deux minutes et 28 secondes.

M. Jamie Schmale: Deux minutes? D'accord, je pensais qu'il ne me restait plus qu'une minute. Parfait.

Monsieur Benjoe, si vous me le permettez, en ce qui concerne le renforcement des capacités, particulièrement en ce qui concerne Services aux Autochtones Canada, selon certains des commentaires que nous avons entendus dans des témoignages précédents, ce ministère s'occupe surtout du financement des programmes, sans vrai-

ment penser à l'avenir ni à ce qui peut être fait si nous favorisons une plus grande collaboration.

Pourriez-vous nous parler un peu de ce que ce ministère pourrait améliorer pour aider les communautés autochtones à atteindre leurs objectifs.

M. Thomas Benjoe: Je pense que nous devons vraiment sortir des sentiers battus pour trouver de nouvelles solutions et de nouvelles façons d'envisager le renforcement des capacités. Nous avons eu des discussions la semaine dernière avec des organisations qui élaborent des programmes de microcertification. Dans l'avenir, la demande de tels programmes contribuera à éliminer les obstacles à l'éducation qui ont été créés, et qui empêchent bon nombre de personnes de nos communautés de participer. Je pense qu'il y a un bouleversement majeur qui s'en vient. Encore une fois, regardez à quoi ressemble l'accès à l'infrastructure dans nos collectivités, et sans une bonne connexion Internet ou la fibre optique, il est un peu difficile d'avoir accès à ce niveau de formation et d'éducation.

Je vais vous donner un exemple. Il existe une entreprise de mise à l'essai de logiciels très prospère en Saskatchewan, PLATO Sask Testing. En fait, un de nos testeurs vient de la Première Nation de Flying Dust, et travaille pour une entreprise de Calgary pour un client qui se trouve au Portugal.

Là où l'infrastructure existe, nous pouvons illustrer l'impact de l'investissement sur notre réussite et sur le renforcement de cette capacité. Nous savons maintenant que nous pouvons commencer à nous intéresser aux jeunes de certaines de ces collectivités, à investir dans un autre type de formation et à utiliser des programmes de microcertification ou à élaborer nos propres programmes de formation pour aider nos jeunes.

• (1720)

Le président: Merci, monsieur Schmale.

Madame Atwin, vous avez six minutes.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais commencer par M. Benjoe, si vous me le permettez.

Vous avez également parlé de l'aspect socio-économique. Je me demande simplement s'il y a des obstacles supplémentaires au développement économique pour certains groupes d'Autochtones, comme les femmes, les personnes bispirituelles et les personnes handicapées? Si c'est le cas, que fait votre organisation pour lutter contre ces obstacles permanents?

M. Thomas Benjoe: Ma philosophie pour ce qui est de veiller à ce que toutes les facettes de notre communauté des Premières Nations soient prises en compte, c'est qu'au lieu d'essayer de tout prendre en charge en tant que société de développement, nous avons choisi de nous associer. Nous avons établi un partenariat avec Women Entrepreneurs of Saskatchewan, tout comme avec Economic Development Regina. Nous avons créé des programmes ensemble pour soutenir nos entrepreneurs et, plus précisément, pour examiner les obstacles auxquels nos femmes entrepreneuses peuvent faire face, dans le cadre du programme Matchstick qui a été créé.

Je sais qu'il a souvent été fait mention de capitaux ici. Nous avons essayé de frapper aux portes du gouvernement fédéral pour demander s'il était possible de créer un fonds distinct pour l'accès au capital pour nos femmes autochtones entrepreneuses en Saskatchewan. C'est une chose que nous souhaitons ardemment.

La raison pour laquelle la démarche doit être différente, c'est que certains des critères de base pour avoir accès à ce capital sont un peu différents. Les personnes qui proviennent de familles ou de milieux d'affaires qui n'ont pas d'actifs à utiliser comme garantie ont peu de chances d'accéder au capital disponible selon les modalités actuelles. C'est à ce genre de choses que je pense.

Nous avons collaboré avec nos partenaires non autochtones. Nous venons de créer un nouveau programme de mentorat qui mettra à notre disposition une capacité importante dans le milieu des affaires, à laquelle nos entrepreneurs pourront avoir accès en un coup de fil.

Mme Jenica Atwin: Excellent. Merci beaucoup.

Je vais me tourner vers Mme Lindeman.

Compte tenu des séquelles désastreuses des pensionnats et de la nécessité que les choses soient faites par les Autochtones et pour les Autochtones, comment aborde-t-on la question de la décolonisation de l'éducation dans le cadre de l'Initiative de la Famille Martin?

Mme Carlana Lindeman: Nos programmes sont axés sur les entreprises.

Pour ce qui est de la décolonisation, nous offrons une formation obligatoire aux enseignants et au directeur avec qui nous travaillons, ainsi qu'un soutien continu. Dans le cadre de cette formation, nous demandons aux enseignants de vraiment tendre la main à la collectivité, parce qu'il s'agit d'un programme communautaire que les écoles ne peuvent pas offrir à elles seules aux adultes ou aux jeunes.

Nous comptons sur les aînés, les gardiens du savoir, les propriétaires d'entreprises autochtones et les mentors pour venir en classe et parler de leurs expériences, comme l'ont fait les témoins d'aujourd'hui, en plus de nous donner des conseils éclairés. Nous expliquons souvent aux écoles qu'il ne s'agit pas d'un programme de formation traditionnel — dont les activités ont eu lieu en ligne au cours des deux dernières années —, mais plutôt d'un programme communautaire axé sur les étudiants autochtones. Le programme s'adresse aux étudiants autochtones et reçoit le soutien de la communauté autochtone en général.

J'espère que cela répond à votre question.

Mme Jenica Atwin: C'est très bien. Merci beaucoup.

Mme Carlana Lindeman: Merci.

Mme Jenica Atwin: Pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais passer très rapidement à M. Moorhouse.

Faisons un peu dévier la conversation et tournons-nous vers un modèle moins axé sur le déficit. Quels sont les catalyseurs du développement économique dans le Nord au sein de l'organisation pour laquelle vous travaillez? Pouvez-vous nous parler des mesures qui ont été prises pour favoriser la croissance?

M. Andy Moorhouse: Le partenariat est certainement un élément important. Nous avons un partenariat fructueux concernant la pêche à la crevette dans les Maritimes, qui crée des emplois pour beaucoup de gens de Terre-Neuve et pour certaines personnes de notre région, à condition qu'elles se déplacent.

Notre société a mis sur pied des entreprises, comme notre propre compagnie aérienne régionale. Nous avons des pilotes et des agents de bord inuits. Bon nombre de nos opérations au sol sont gérées à 100 % par des Inuits dans chaque collectivité. Nous avons donc beaucoup d'exemples de réussites.

Les partenariats sont un élément clé que nous devons promouvoir, et c'est ce que nous essayons de faire, surtout dans le Nord, avec les six différentes régions inuites de l'Arctique canadien. Nous avons un partenariat et nous travaillons à l'établissement de partenariats supplémentaires qui créeraient plus d'emplois pour nos régions respectives.

Le partenariat est l'un des éléments clés que nous avons fait valoir au cours des dernières années.

● (1725)

Le président: Il vous reste environ 30 secondes.

Mme Jenica Atwin: Très rapidement, monsieur Benjoe, avez-vous quelque chose à ajouter en ce qui concerne les catalyseurs?

M. Thomas Benjoe: Je pense que l'un des catalyseurs est certainement le retour aux partenariats et la garantie que nous avons les bons partenaires en place et qu'il y a une forte harmonisation des valeurs. Il faut aussi s'assurer que ces partenaires se reconnaissent dans la vision de nos organisations autochtones.

Cela va au-delà de la réconciliation. Il s'agit d'être concurrentiels pour l'avenir et de renforcer notre économie ensemble.

[Français]

Le président: Merci, madame Atwin.

Monsieur Garon, vous disposez de six minutes.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, j'aimerais remercier les trois témoins. Leurs interventions étaient très intéressantes.

J'aimerais adresser ma première question à M. Moorhouse.

Monsieur Moorhouse, vous nous avez parlé de tous les défis liés à l'éloignement, du fait que vous vous trouvez loin dans le Nord, des problèmes d'infrastructures et de transport, et ainsi de suite.

Êtes-vous d'avis que les programmes d'aide et de soutien gouvernementaux tiennent suffisamment compte de ces réalités particulières qui sont les vôtres? J'aimerais que vous soyez explicite dans votre réponse.

[Traduction]

M. Andy Moorhouse: Il est difficile de créer un modèle de programme qui convient à tous, surtout compte tenu du nombre de Premières Nations et de groupes autochtones au Canada. Tant qu'on ne sera pas en mesure de dédier chaque programme à une province ou à un groupe particulier de personnes, il y aura toujours des défis à relever. Nous avons d'ailleurs dû composer avec cela au fil des ans. Nous essayons d'accéder à une certaine somme de fonds, afin d'assurer le soutien des entreprises au sein des collectivités, mais il y a certaines règles qui ne rendent pas compte de nos préoccupations ou nos enjeux, comme l'accès au capital.

M. Andy Moorhouse: Je pense que le soutien le plus important serait le financement des infrastructures, sous forme de subventions ou, à tout le moins, de prêts à long terme sans intérêts. Ce serait l'une des meilleures façons pour nous d'avoir accès au financement nécessaire pour obtenir le capital requis pour assurer la réussite des entreprises dans le Nord.

Il est déjà assez difficile de construire des infrastructures, mais c'est aussi un autre défi de les faire fonctionner. Des subventions ou, à tout le moins, des prêts sans intérêt, seraient donc la meilleure option pour les Inuits du Nord.

Mme Lori Idlout: Merci beaucoup, monsieur Moorhouse.

Ma prochaine question s'adresse à Carlana Lindeman.

J'apprécie vraiment les programmes que vous offrez aux collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Nous savons tous que le racisme systémique existe parce que la société en général ne connaît pas bien l'histoire des atrocités qui ont été cachées aux Canadiens. Avez-vous envisagé des programmes pour aider à éduquer la population étudiante en général, afin qu'elle puisse prendre conscience des réalités auxquelles font face les étudiants des Premières Nations, métis et inuits et des raisons pour lesquelles il est important d'appuyer le développement économique des Premières Nations, des Métis et des Inuits?

Mme Carlana Lindeman: Nos neuf grands programmes comprennent trois programmes d'entrepreneuriat.

L'un de nos autres grands programmes est ce que nous considérons comme l'une des plus grandes bibliothèques virtuelles au monde, qui s'appelle Les pratiques exemplaires en éducation autochtone. Il s'agit de travaux de recherche, de ressources, d'un programme scolaire, d'idées d'enseignement et d'exposés, si vous voulez, concernant les pensionnats, ainsi que la vérité et la réconciliation. Le programme est axé sur les éducateurs, les décideurs, les parents, les étudiants, les étudiants enseignants et les universités, ainsi que sur les élèves de la maternelle à la 12^e année et de l'éducation préscolaire.

Nous avons ajouté toute une section sur la COVID-19, au début de la pandémie, afin d'aider les écoles à élaborer des stratégies de soutien pour elles-mêmes et leurs collectivités, en particulier les écoles dans les réserves et les écoles du Nord.

Nous nous occupons également des enjeux d'actualité et des médias. Le programme est gratuit et largement utilisé. La majeure partie du matériel est canadien; environ le tiers est en français. Nous avons aussi du matériel provenant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis, mais surtout du matériel canadien, et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles ressources. Nous procédons à des ajouts pour tout ce qui concerne le programme scolaire ou l'actualité, et nous demandons constamment aux gens comment améliorer notre site.

Merci de me permettre d'en parler, même si cela ne faisait pas partie des sujets que nous avions l'intention d'aborder. Nous avons également des sections sur le soutien aux entreprises autochtones du point de vue des étudiants.

Le président: Merci, madame Idlout. Vos six minutes sont écoulées.

Chers collègues, notre temps est extrêmement limité, mais j'aimerais commencer un deuxième tour, un tour écourté. Nous allons entendre quatre personnes: les conservateurs pour trois minutes, les

libéraux pour trois minutes et les représentants du Bloc et du NPD pour une minute et demie.

Je vais supposer que vous voulez tous poser au moins une autre question. Cela étant dit, j'aimerais donner la parole à Mme Stubbs pour trois minutes.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à chacun des témoins d'avoir pris le temps de comparaître devant nous aujourd'hui.

Monsieur Benjoe, je comprends tout à fait ce que vous dites. J'ai bien saisi votre message au sujet des relations durables à long terme, qui ne consistent pas seulement à cocher des cases sur une liste ou à faire le strict minimum. D'après ce que j'ai observé, je pense qu'il est juste de dire que cela peut s'appliquer à la fois aux obligations de la Couronne et aux interactions avec les peuples et les communautés autochtones, ainsi qu'aux relations du secteur privé avec les peuples et les collectivités autochtones.

Je me demande si vous pourriez énoncer vos trois principales idées — peu importe la façon dont vous souhaitez définir cela — d'obstacles ou de suggestions pour apporter des améliorations sur deux fronts — l'accès au capital et le renforcement des capacités avec le gouvernement — et nous expliquer davantage le commentaire que vous avez fait au sujet des initiatives de liaison des entreprises et des entrepreneurs avec des entreprises et des investisseurs du secteur privé, ainsi que l'importance des sociétés de capitaux propres et de la propriété effective.

• (1740)

M. Thomas Benjoe: C'est parfait. Merci.

Pour vous donner un exemple de l'un des modèles d'affaires plus particuliers que nous avons actuellement en tant qu'organisation — et nous sommes sur le point d'avoir accès, nous l'espérons, à de grands projets d'énergie renouvelable en Saskatchewan —, nous avons élaboré un modèle de partenariat limité qui nous permet à nous, FHQ Developments, d'aider à diriger les négociations avec nos partenaires. Nos partenaires sont prêts à renoncer à 50 % des avoirs propres dans ces grands projets, dont la valeur est de 500 millions de dollars et 750 millions de dollars, respectivement. Par ailleurs, cela signifie que nous devons passer beaucoup de temps à discuter avec la Banque de l'infrastructure du Canada et Ressources naturelles Canada et à nous occuper de tous les autres aspects de ces programmes qui sont propres à nous.

Nous avons négocié avec nos partenaires pour accéder à d'autres capitaux propres, et le but visé est que nous ayons voix au chapitre. Une fois cela fait, nous pourrions dicter des politiques comme organe exécutif et nous serons en mesure de dire quelles sont les répercussions économiques que nous voulons voir pour ces projets, comment nous percevons l'emploi, ce que nous anticipons au chapitre des réinvestissements et comment nous voulons que les dépenses profitent aux entreprises autochtones — des dépenses réelles — et nous assurer d'établir les politiques sur la façon de le faire.

Ce n'est qu'en ayant une participation importante dans ces grands actifs que nous pourrions dicter les règles du jeu. Ainsi, les collectivités autochtones auront plus de pouvoir pour s'assurer qu'il y ait une plus grande incidence économique et que nous participions un peu plus aux projets, que nous renforçons notre capacité et que nous gérons le maintien de ces actifs, de sorte que nous n'ayons pas affaire à un seul grand projet, qui nous fera miroiter des avantages énormes, avant de disparaître.

Nous voulons que ce succès et le maintien de ces actifs se poursuivent. La participation à ce type de projets, en particulier les grandes immobilisations, représente une richesse multigénérationnelle. Pour un actif lié à une éolienne ou à un projet solaire, on parle de 25 à 40 ans. Cela pourrait donc représenter jusqu'à 40 ans de création de richesse sous forme de flux de trésorerie qui retourneront dans nos collectivités comme revenus autonomes qui pourront être utilisés pour investir davantage dans ce dont nous avons besoin.

Ce n'est qu'un exemple de la façon dont nous avons déployé un nouveau modèle d'affaires pour nous aider à accéder au capital et à disposer d'un patrimoine multigénérationnel. Nous nous croisons les doigts en attendant d'avoir accès à certains de ces projets et nous espérons qu'ils seront approuvés pour nous.

Le président: Merci, madame Stubbs.

Monsieur Powlowski, vous avez trois minutes.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Je veux poser une question à Mme Lindeman parce que nous sommes tous les deux à Thunder Bay, mais auparavant, je tiens à dire que je remarque les œuvres d'art en arrière-plan de plusieurs personnes, et notamment M. Benjoe et M. Garon. J'ai aussi remarqué la sculpture inuite qui se trouve juste au-dessus de M. Moorhouse.

De nos jours, alors que de nombreux artistes dans le monde luttent pour leur survie, les artistes inuits sont extrêmement bien connus et appartiennent aux rares communautés qui, à mon avis, peuvent compter un aussi grand nombre d'artistes qui ont réussi et qui vivent bien grâce à leur art. Il y a peut-être des leçons à tirer de cela au chapitre de la prospérité économique, à savoir que celle-ci ne vient pas toujours de sources traditionnelles.

Cela dit, permettez-moi de m'adresser rapidement à Mme Lindeman. Vous avez parlé de l'école Cromarty. Il est certain qu'au sein des conseils scolaires publics et catholiques, il y a beaucoup d'élèves autochtones. Pourriez-vous me parler un peu de la façon dont, selon vous, nous pourrions faire mieux à Thunder Bay pour ce qui est d'améliorer la vie de la population étudiante autochtone? Nous convenons tous deux de l'importance de l'éducation et de cet objectif.

Si vous réussissez à répondre assez rapidement, nous aurons peut-être le temps de poser des questions à M. Moorhouse au sujet de l'art inuit. Merci.

● (1745)

Mme Carlana Lindeman: Je suis une ancienne enseignante et directrice d'école, et j'ai été inspectrice à l'école secondaire Dennis Franklin Cromarty. Je connais bien cette école.

Je pense que de nombreux conseils scolaires et de nombreuses écoles mettent vraiment l'accent sur le soutien aux élèves autochtones, ce qui n'était certainement pas le cas il y a des décennies. Je pense que le fait que nous ayons des données, que nous demandions aux élèves ce qu'ils veulent, ce qui serait le mieux pour eux et quels

sont les soutiens dont ils ont besoin, signifie que nous ne prenons pas de décisions en leur nom, mais que nous les intégrons dans l'équipe et que nous faisons mieux participer les familles, les parents et la famille élargie.

Je pense que toutes ces choses sont très importantes, surtout avec ce qui se passe à Mattawa et au Northern Nishnawbe Education Council, ainsi qu'avec KiHS, l'école secondaire sur Internet, et les conseils scolaires. Je pense que les relations y sont très positives et que tous ont un objectif commun. Nous voulons que ces enfants, que ces élèves, réussissent.

Merci.

M. Marcus Powlowski: Monsieur Moorhouse, avez-vous quelque chose à dire sur le succès économique de l'art inuit?

Mme Carlana Lindeman: C'est magnifique.

M. Andy Moorhouse: Je crois que c'est de cela que vous parlez. Il s'agit d'une pierre d'origine locale, sculptée localement par un aîné, et cela sert comme moyen de transmettre des connaissances traditionnelles, une histoire. L'une des histoires rattachées à cette œuvre est qu'il s'agit d'une famille qui se prépare à une chasse réussie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Powlowski et monsieur Moorhouse.

[Français]

Monsieur Garon, vous avez la parole pour une minute et demie.

M. Jean-Denis Garon: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le destin me fait un cadeau. Je vais pouvoir poser la question que je n'ai pas eu le temps de poser tout à l'heure.

Monsieur Moorhouse, vous avez parlé de beaux succès économiques, notamment Air Inuit, dont vous avez parlé tout à l'heure à mots couverts. Étant donné les circonstances et tous les facteurs dont nous avons parlé précédemment, notamment votre situation géographique, j'imagine que vos communautés doivent faire face à une certaine forme de concurrence déloyale.

Pouvez-vous nous parler d'un projet en particulier qui est difficile à mener, mais qui a du potentiel et qui aurait peut-être plus de chances de réussir s'il était mené dans une communauté se trouvant plus au Sud ou dans une communauté non autochtone?

[Traduction]

M. Andy Moorhouse: Il y a beaucoup d'entreprises au sein de nos collectivités qui semblent réussir grâce au partenariat, mais pour qu'une entreprise ait du succès, elle doit avoir la possibilité d'établir un partenariat et d'obtenir des contrats en priorité.

Je pense que les défis se situent là où ce soutien n'est pas disponible, là où vous avez, disons, des entreprises valant plusieurs millions de dollars dans le Sud, qui ont l'appui d'institutions bancaires ou bénéficient d'autres partenariats disponibles dans le Sud, mais qui n'ont pas l'intention d'offrir des possibilités économiques aux collectivités où elles sont actives. Je parle de façon générale.

En un sens, il s'agit de s'assurer que la priorité en ce qui a trait aux contrats, disons, dans les réserves pour les collectivités des réserves, soit accordée aux entreprises inuites du Nunavik ou aux entreprises inuites en général dans l'Arctique canadien.

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Garon.

[Traduction]

Madame Idlout, vous avez 90 secondes.

Mme Lori Idlout: Merci beaucoup.

J'ai une brève question pour Thomas Benjoe, parce que j'ai vraiment apprécié sa description de l'excellent programme dont il est responsable.

Je me demande si vous avez des données sur vos taux de réussite et si vous disposez d'une estimation du nombre de personnes, sur une base annuelle, qui bénéficient des programmes que vous avez décrits aujourd'hui.

• (1750)

M. Thomas Benjoe: Pour ce qui est des données sur le succès d'un grand nombre de nos entreprises, il faut savoir que la plupart d'entre elles ont démarré sans capital. C'est à ce moment-là que nous avons tenté d'obtenir du financement du gouvernement. Nous continuons simplement à réinvestir davantage de notre propre capital dans un plus grand nombre d'entreprises, ce qui a un impact économique plus important.

Lorsqu'il est question de nos nations qui accèdent à nos services, que ce soit pour organiser des événements ou diffuser des communications dans les collectivités, on parle de dizaines de milliers d'Autochtones, non seulement de notre territoire, mais de partout au Canada et à l'étranger, qui participent à bon nombre des stratégies et des programmes que nous élaborons et des partenariats que nous créons. Il y a donc beaucoup de gens qui sont à l'écoute, et nous sommes très enthousiastes à l'idée d'être une jeune société de développement au Canada qui a le pouvoir de démontrer de nouvelles façons de penser.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Merci beaucoup, Thomas Benjoe, Andy Moorhouse et Carlana Lindeman, de vos exposés très instructifs et de vos réponses à toutes nos questions. Vous avez parlé de certains obstacles et défis, mais aussi de certaines possibilités, et cela va exactement dans le sens de notre étude. Nous vous sommes donc très reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui.

Nous vous souhaitons la meilleure des chances et nous poursuivons nos travaux jusqu'à la publication de notre rapport. Merci beaucoup de votre contribution.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, nous devons avoir terminé dans environ sept minutes, mais il y a certains travaux du Comité dont nous devons nous occuper. Nous devons décider si nous adoptons le rapport du sous-comité, ce qui nous permettra de commencer notre deuxième étude.

Y a-t-il une motion à ce sujet?

M. Michael McLeod: Monsieur le président.

M. Jamie Schmale: J'ai une question, mais Michael McLeod va intervenir. Ma question est probablement liée à son intervention.

Le président: Allez-y, monsieur McLeod.

M. Michael McLeod: Monsieur le président, après avoir lu le rapport et examiné le texte... Il y a eu une étude sur la pénurie de logements; je crois qu'elle a été présentée par le Bloc et Mme Gill. J'aimerais proposer des changements au texte et un libellé différent.

Le texte original n'inclut pas les Métis, et j'espérais que nous pourrions intégrer une partie du travail qui a déjà été fait.

J'ai déjà fourni une partie du libellé.

Puis-je proposer l'amendement que je souhaite apporter?

Le président: Allez-y, s'il vous plaît.

M. Michael McLeod: Le nouveau texte proposé se lirait comme suit: « 1. Pour faire suite à la motion adoptée le mardi 1^{er} février 2022, il est convenu... »

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: Un instant, monsieur McLeod.

Monsieur Garon.

[Français]

Allez-y, monsieur Garon.

M. Jean-Denis Garon: Je me demande s'il ne serait pas plus approprié d'adopter le rapport à huis clos.

Le président: Non, ce n'est pas nécessaire.

M. Jean-Denis Garon: D'accord.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur McLeod. Vous pouvez continuer.

M. Michael McLeod: Ma formulation serait la suivante:

1. Pour faire suite à la motion adoptée le mardi 1^{er} février 2022, il est convenu que la motion suivante remplace le 2^e paragraphe du premier rapport du Sous-comité du programme et de la procédure: Que, conformément à l'article 108 (2) du Règlement, le Comité entreprenne une étude concernant les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones du Canada; que le comité invite la ministre des Services aux Autochtones, des experts ainsi que des fonctionnaires afin d'étudier cet enjeu et, pour ce faire, que le Comité tienne un maximum de six rencontres; que l'étude tienne compte et s'appuie sur les éléments probants du rapport HUMA intitulé Logement autochtone: en route vers chez soi (adopté le 6 mai 2021) et du rapport du DPB sur le logement urbain, rural et nordique (11 février 2021); et que le Comité fasse rapport de ses constatations et recommandations à la Chambre des Communes; et que le comité demande au gouvernement de déposer une réponse complète au rapport dans un délai d'un an.

2. Que les listes de témoins soient produites en ordre de priorité, et que ces listes soient circulées entre les partis.

Voilà ce que je recommande, monsieur le président.

• (1755)

Le président: Merci, monsieur McLeod.

La motion de M. McLeod est-elle appuyée, ou quelqu'un veut-il intervenir?

M. Martin Shields: Je vous demande de mettre la question aux voix.

Le président: D'accord, nous allons procéder à un vote par appel nominal.

(La motion est adoptée par 6 voix contre 5.)

Le président: La motion est adoptée. Merci beaucoup à tous.

Le rapport modifié par la motion est-il adopté?

M. Michael McLeod: Oui.

M. Martin Shields: Vous devez mettre la question aux voix. Il faut voter deux fois. Il faut voter sur l'amendement et sur la motion modifiée.

La greffière: Oui.

M. Martin Shields: Merci.

Le président: D'accord. C'est ce que nous faisons maintenant.

Demandons le vote par appel nominal.

La greffière: Il y a égalité des voix.

Le président: Si je comprends bien, il y a égalité des voix. Est-ce l'une de ces occasions où je dois...?

La greffière: Oui.

Le président: Je vote pour.

(La motion modifiée est adoptée par 6 voix contre 5. [*Voir le Procès-verbal*])

Le président: Le rapport est adopté avec l'amendement que nous avons déjà adopté.

Merci beaucoup à tous. Nous nous reverrons vendredi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>